
Classes moyennes : l'équilibre perdu ?

NOTE D'ENJEUX - JANVIER 2024



Think tank de référence en France et en Europe, l'Institut Montaigne est un espace de réflexion indépendant au service de l'intérêt général. Ses travaux prennent en compte les grands déterminants économiques, sociétaux, technologiques, environnementaux et géopolitiques afin de proposer des études et des débats sur les politiques publiques françaises et européennes. Il se situe à la confluence de la réflexion et de l'action, des idées et de la décision.

NOTE D'ENJEUX - Janvier 2024

Classes moyennes : l'équilibre perdu ?



Les notes d'enjeux de l'Institut Montaigne posent des constats et identifient des problématiques sur des sujets stratégiques afin d'ouvrir le débat public.

Note d'éclairage

Se situer et rendre intelligible notre environnement

Note d'enjeux

Poser des constats et identifier des problématiques

Note d'action

Formuler des recommandations opérationnelles

Opération spéciale

Sonder, chiffrer, expérimenter

Rapport

Analyser et proposer collégialement des solutions de long terme

Depuis les crises financières et bancaires de 2008-2011, le sujet des « classes moyennes françaises » cristallise les débats et fait figure d' incontournable dans les discours politiques. Véritable « ventre mou » de notre système démocratique, elles ne disposent pour autant d' aucune définition consensuelle. Sur le plan économique, si elles peuvent être appréhendées par leurs revenus (entre 1 440 et 3 100 € par mois), le critère des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) ne permet plus de les définir et ne saurait permettre une appréhension fine et exhaustive de leurs aspirations et de leurs craintes. Il demeure pourtant au cœur de nombreuses études statistiques et institutionnelles, qui de fait, omettent une large part des effets de seuil qui leur sont propres.

Au contraire, les classes moyennes doivent être comprises et analysées sous le prisme de leur construction sociologique. Ainsi, il n'est pas tant question de pouvoir d'achat que de dépenses contraintes par une peur incessante du déclassement social. Il ne s'agit pas d'une quête intarissable et excessive de l'ascension sociale mais bel et bien d'une peur viscérale en ce qui concerne l'avenir du pays et celui de leurs enfants. Toujours sur « un fil », elles mènent chaque jour une vie d'équilibriste. Bien que conscientes des atouts du modèle social français, elles tendent à se comporter comme si elles vivaient « sans filet ».

Cette situation résulte notamment de la dégradation d'un équilibre singulier qui lie les valeurs cardinales de notre idéal national, en premier lieu desquelles le travail et l'éducation. **Dès lors se dessinent quatre enjeux particulièrement cruciaux pour permettre à cette couche intermédiaire – nécessaire au bon fonctionnement de notre modèle républicain et démocratique – de retrouver sérénité et confiance en l'avenir dans notre pays :**

- revaloriser les revenus du travail en renouant avec une fiscalité dont les effets redistributifs soient plus acceptables ;

- renouveler notre politique du logement et la rendre plus ambitieuse et moins excluante pour une grande majorité des Français ;
- relever le défi, à plus long terme, d'un enseignement scolaire qui incarne notre idéal méritocratique partout en France ;
- anticiper les effets monétaires et sociaux des défis climatiques à venir afin d'atténuer et de mieux prendre en compte les contraintes propres aux classes moyennes.

Autant de réflexions qui devront faire l'objet de recommandations concrètes. Car, comme l'écrit Pierre Rosanvallon : « *si les épreuves de la vie conditionnent en profondeur le quotidien des femmes et des hommes et disent la vérité de l'état d'une société, une des fonctions essentielles de la politique doit donc être d'aider à en réduire le poids dans les existences*¹. »

¹ Pierre Rosanvallon, « *Les épreuves de la vie : comprendre autrement les Français* », Paris, Éditions du Seuil, 2021.

Synthèse	5
Introduction	10
1 De la « classe » aux « classes moyennes » : d'un concept historique et économique objectif à une nouvelle réalité sociologique	11
1.1. La classe moyenne française : une strate historique et économique aux contours de moins en moins pertinents	12
a. La classe moyenne comme objet historique de construction démocratique et de lutte politique	12
b. Le concept de « moyennisation » de la société française comme tentative de définition économique et objective de cette classe sociale	16
c. Des approches économiques qui souffrent toutefois de biais intrinsèques	20
d. Les fragmentations économiques des nouvelles « classes moyennes »	25
1.2. Les classes moyennes derrière les chiffres : aspirations et frustrations au cœur d'une culture commune	30
a. De la nécessité d'inclure une réflexion sociologique à toute tentative d'appréhension du concept des « classes moyennes »	30
b. D'une moyennisation à la diversification de la consommation	32
c. L'aspiration et la peur du déclassement social comme éléments constitutifs d'une conscience de classe commune	36
d. L'accès à la sécurité comme pierre angulaire d'un modèle de pensée partagé	41

2

Renouer avec notre pacte méritocratique : les défis à relever pour garantir stabilité et sérénité à nos classes moyennes 48

- 2.1.** Un socle de réponses à apporter à court et moyen terme pour rétablir une confiance au quotidien : la promesse d'un travail qui élève et d'un toit accessible qui protège 48
- a.** Le travail comme levier d'émancipation et d'ascension sociale 48
 - b.** Le logement : entre désir de propriété frustré et exclusion accrue du marché locatif 55
- 2.2.** Des défis à relever à long terme pour redonner confiance en l'avenir : une éducation méritocratique et accessible pour tous les Français et une gestion de la transition climatique qui ne doit pas mépriser leur avenir 62
- a.** L'éducation comme planche de salut d'un avenir incertain et anxiogène 62
 - b.** La transition climatique et environnementale : le défi du siècle pour les classes moyennes 67

Bibliographie	71
Ouvrages généraux	71
Articles universitaires	72
Articles de presse	73
Sondages et statistiques institutionnelles	74
Rapports et notes	75
Discours et podcasts	77

Remerciements	78
----------------------------	----

Lisa Thomas-Darbois

Lisa Thomas-Darbois est directrice adjointe des Études France de l'Institut Montaigne.

Diplômée de l'ESCP Business School et de Sciences Po Paris, elle est spécialiste des questions de finances publiques, d'efficacité de l'État et de cohésion sociale. Forte de ses expériences en fusion-acquisition dans un cabinet de conseil et d'audit et à la Cour des comptes, elle dispose d'une connaissance accrue du monde économique et financier français.

Avant de rejoindre l'Institut Montaigne, elle a également occupé la fonction de conseillère technique au sein du cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics où elle a notamment contribué à l'élaboration et au suivi du projet de loi de finances pour 2020.

À l'Institut Montaigne, elle pilote les « opérations spéciales » visant à analyser et décrypter les moments saillants de la vie démocratique et politique française. Ces dernières telles que « Présidentielle 2022 » ou encore « Municipales 2020 : l'heure du bilan à mi-parcours » ont pour ambition d'apporter un regard critique et éclairé sur les programmes des candidats et la mise en œuvre de leurs politiques publiques.

L'éternel sujet des « classes moyennes françaises » a fait son grand retour ces dernières années dans le débat public. Conséquence logique à la crise sociale des gilets jaunes et plus largement à la succession des crises économiques et financières du XXI^e siècle, le sort de ces « Français moyens » est de nouveau inscrit au cœur de l'agenda politique. Ces « *Français qui travaillent et veulent mieux vivre de leur emploi*² » ou encore « *qui sont trop riches pour être aidés et pas assez riches pour bien vivre*³ » souffrent toutefois d'un mal bien plus intangible : celui de leur indéfinition. **En effet, si « mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde⁴ », alors le flou historique enrobant le concept des classes moyennes ne peut que contribuer à l'inconsistance des discours politiques qui le brandissent en totem.**

Les recherches économiques, sociologiques, politiques voire géographiques ont été nombreuses à tenter d'esquisser les contours pourtant insaisissables de cette « moyenne gélatineuse⁵ ». Aucune définition ne permet ainsi actuellement de représenter, de manière juste et consensuelle, la ou les « classes moyennes françaises ». S'il paraît pour le moins certain qu'elles diffèrent des classes plus populaires et des classes très aisées – héritières respectives des classes prolétaires marxistes et de la bourgeoisie établie – nulle ne peut clairement énoncer les conditions qui matérialisent l'existence d'une couche sociale intermédiaire. Ni élite, ni ouvrière, ni bourgeoise, ni anarchiste, ni pauvre, ni riche, ce ventre mou de la France constitue depuis des siècles la population la plus attachée à notre idéal républicain.

² *Propos du porte-parole du gouvernement, Olivier Véran, Compte rendu du Conseil des ministres du 16 mai 2023.*

³ *Propos du président de la République, Emmanuel Macron, interview dans l'Opinion 14 mai 2023.*

⁴ *Albert Camus, « Sur une philosophie de l'expression » Poésie 44, 1944.*

⁵ *Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Malmort, « La petite bourgeoisie en France », Paris, Maspéro, 1974.*

Pourtant, un véritable malaise autour de leur possible délitement s'est progressivement enraciné dans le narratif français. Bien qu'impalpable, une partie de nos concitoyens travaillerait sans répit, sans passe-droit, ne comptant que sur notre modèle méritocratique pour s'en sortir voire obtenir une promotion sociale. Ces concitoyens ne bénéficieraient pourtant pas autant que les autres – plus précaires comme plus aisés – de l'action et des aides publiques, subiraient en permanence les nombreux effets de seuil fiscaux et ainsi de plein fouet les potentielles baisses de pouvoir d'achat. Guettés par un risque de déclassement social devenu immuable, ils seraient devenus les contributeurs nets d'un système et d'une société française qui ne les soutiendraient plus.

Qu'en est-il vraiment ? Quels sont les éléments qui pourraient définir ces Français des classes moyennes ? Plus encore, quels sont les moteurs et les freins de leurs ambitions et la manière dont ils conçoivent leur vie ?

À travers cette note, l'objectif de l'Institut Montaigne est double : permettre d'appréhender le concept de classes moyennes aujourd'hui en France et identifier les enjeux auxquels elles sont désormais confrontées. Seule la compréhension fine de leurs défis, de leurs angoisses et de leurs aspirations permettra d'esquisser des axes de politiques publiques nécessaires à leur désenclavement, et, par extension, à notre futur républicain.

1 De la « classe » aux « classes moyennes » : d'un concept historique et économique objectif à une nouvelle réalité sociologique

1.1. LA CLASSE MOYENNE FRANÇAISE : UNE STRATE HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE AUX CONTOURS DE MOINS EN MOINS PERTINENTS

a. La classe moyenne comme objet historique de construction démocratique et de lutte politique

L'existence et l'utilité d'une « couche sociale » entre riches et pauvres est théorisée depuis l'Antiquité, notamment par Aristote dans *La Politique* : « Partout où la fortune extrême est à côté de l'extrême indigence, ces deux extrêmes amènent ou la démagogie absolue, ou l'oligarchie pure, ou la tyrannie⁶ ». Le philosophe grec émet déjà l'idée d'une classe moyenne, strate intermédiaire de la société, qui contribue à son apaisement et à sa stabilité. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que son vocable apparaît plus clairement. Dans *De la Démocratie en Amérique* (1840), Alexis de Tocqueville fait de la moyennisation de la société un événement concomitant de l'avènement des sociétés démocratiques et souligne pourtant l'hétérogénéité de cette classe qui, finalement, n'en est pas une : « Ils ne forment donc point une classe à part, qu'on puisse aisément définir et dépouiller⁷ ».

⁶ Aristote, « *La Politique* », l. VI, ch. IX., Paris, Librairie philosophique de Ladrance, 3^e édition revue et corrigée, 1874, p. 331.

⁷ Alexis de Tocqueville, « *De la démocratie en Amérique* », Tome 2, Paris, GF-Flammarion, 1981 (1840), p. 182.

Cette grande classe tout juste théorisée qui n'est ni riche ni pauvre devient très vite sujet à débat idéologique. Ainsi, François Guizot, qui fut ministre de Louis-Philippe entre 1832 et 1848, écrit en 1828 que « *la classe moyenne est bel et bien le moteur de l'histoire*⁸ » quand Karl Marx en fait un élément de la lutte des classes. Ce dernier assimile ainsi la classe moyenne à la « *petite bourgeoisie*⁹ » qui n'est qu'une « *péripétie de l'histoire*¹⁰ » appelée à disparaître et à se fondre dans le prolétariat. Cette vision a toutefois été contredite par l'histoire, comme le prédisait le sociologue allemand, Gustav von Schmoller, qui, dès 1897, invitait à distinguer les nouvelles classes moyennes salariées des anciennes classes moyennes indépendantes¹¹.

Classes populaires ou classes moyennes ?

Les classes populaires ont souvent été confondues avec la classe ouvrière. Cet amalgame a pu trouver une certaine pertinence à une époque où la France était davantage industrialisée ; pendant les Trente Glorieuses. En effet, en 1954, la France atteint son plus fort taux d'industrialisation et en 1975, la proportion d'ouvriers au sein de la population française atteint son paroxysme (38%). Aujourd'hui, le terme de « classe ouvrière » est devenu désuet. Pour raisonner en catégories socioprofessionnelles, la classe populaire rassemble désormais les ouvriers, une large partie des employés et certains petits indépendants. Les sociologues montrent que la condition ouvrière a complètement disparu, mais pas la condition laborieuse : il existe un « salariat subalterne ». D'un point de

⁸ François Guizot, « *Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française* », Paris, Didier, 1846 (1828), p. 78.

⁹ Christophe Charle, « *Les « classes moyennes » en France. Discours pluriel et histoire singulière (1870-2000)* », Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. L, n° 4, oct.-déc. 2003.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Gustav von Schmoller, « *Was verstehen wir unter der Mittelstand ?* », Göttingen, 1897.

vue statistique, il y a, en 2021, plus de 7,2 millions d'employés et plus de 5,2 millions d'ouvriers parmi une population en emploi de moins de 28 millions¹². En termes de revenu, l'observatoire des inégalités les définit comme les 30 % les plus pauvres.

De manière plus tangible, un membre des classes populaires se définit par la fragilité de ses ressources qu'elles soient financières ou patrimoniales. À titre d'exemple, le niveau de vie médian annuel des ouvriers est de 21 460 €, celui des employés de 22 050 € contre 35 830 € pour les cadres et professions intellectuelles supérieures¹³. En-deçà, ses caractéristiques principales dénotent des conditions de travail généralement plus difficiles que la moyenne.

L'inscription de la « classe moyenne » dans les programmes politiques débute toutefois au cours du XX^e siècle, au moment où la République – à commencer par la III^e – est définitivement entérinée comme forme de gouvernement en France. L'historien Etienne Martin Saint-Léon, au congrès international des classes moyennes qui se tient à Liège du 16 au 18 août 1905, fait de la classe moyenne le pilier du régime républicain : « *La question des classes moyennes en France est étroitement liée aux circonstances particulières de ce pays. [...] L'existence de ces classes moyennes nombreuses, où l'on travaille et épargne assidûment, explique pour une large partie comment la France a pu se relever aussi rapidement après des coups rudes*¹⁴ ». Le concept politique de « classe moyenne » apparaît ainsi dans les années 1930 et fonde la programmation du Mouvement Amsterdam-Pleyel au Front populaire. Ce dernier a

¹² Yasmine Siblot, Marie Cartier, Isabelle Coutant et al., « Sociologie des classes populaires contemporaines », Paris, Armand Colin, « Collection U », 2015.

¹³ Insee, enquête emploi en continu, 2021.

¹⁴ Étienne Martin Saint-Léon, Discours prononcé au congrès international des classes moyennes à Liège, 1905, [Discours].

entériné des acquis définitifs pour cette partie de la population à travers la création des conventions collectives, de la semaine de 40 heures ou encore des congés payés.

La IV^e république devient une « *démocratie des salariés*¹⁵ » avec la généralisation progressive du salariat : de 19,5 % en 1954, la France compte 37 % de salariés parmi ses actifs en 1975¹⁶. **C'est sur cette évolution tangible qu'Henri Mendras fonde sa thèse de la moyennisation de la société française**¹⁷. En effet, ce processus de moyennisation de la société – dont Tocqueville avait eu très tôt l'intuition – serait, selon lui, la caractéristique majeure des Trente Glorieuses. Cette thèse repose notamment sur cinq constats :

1. la diminution des disparités de revenus et de patrimoine entre les différentes classes sociales depuis l'après-guerre ;
2. la progression de la mobilité sociale par la massification de l'enseignement ;
3. l'homogénéisation des styles de vie et des comportements à travers la diffusion de la consommation de masse et la généralisation d'une société des loisirs ;
4. la convergence des modes de vie qui s'accompagne d'un libéralisme culturel et d'un individualisme accru ;
5. l'accroissement significatif de la composition d'une vaste classe moyenne qui regrouperait la majorité des cadres, l'ensemble des professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires, des employés et une partie des ouvriers.

Parmi ces différents points, deux sont absolument essentiels au développement méthodologique du concept de classe moyenne depuis lors : **l'approche par revenu et par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS).**

¹⁵ Thierry Pech, « Deux cents ans de classes moyennes en France (1789-2010) », *L'Économie politique*, 2011/1 (n° 49), p. 69-97.

¹⁶ Olivier Marchand, « 50 ans de mutations de l'emploi ». Insee première, 2010.

¹⁷ Henri Mendras, « La seconde Révolution française », Paris, Gallimard, 1988.

b. Le concept de « moyennisation » de la société française comme tentative de définition économique et objective de cette classe sociale

Depuis sa création par l'Insee dans les années 1950, les PCS (anciennement CSP) constituent traditionnellement un élément de définition objectif de la classe moyenne. Cette dernière regrouperait ainsi l'ensemble du petit patronat traditionnel, des artisans et aux commerçants et à la catégorie « professions intermédiaires » (techniciens, professeurs des écoles, cadres B de la fonction publique, représentants de commerce...). **Selon cette approche, la classe moyenne représenterait près de 42 % des emplois en 2021¹⁸ et ne prend donc en compte ni les retraités ni les chômeurs.**

¹⁸ Estimation du centre d'observation de la société.

Professions et catégories socio-professionnelles des individus en emploi en 2021

	Effectifs (en milliers)	Ensemble (en %)	Pourcentage faisant partie des classes populaires	Pourcentage faisant partie des classes moyennes	Pourcentage faisant partie des classes su- périeures
Agriculteurs	421	1,5 %	30 %	50 %	20 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 795	6,5 %	30 %	50 %	20 %
Cadres	5 979	21,6 %	0 %	20 %	80 %
Professions intermédiaires	6 856	24,7 %	0 %	100 %	0 %
Employés¹⁹	7 256	26,2 %	80 %	20 %	0 %
Ouvriers	5 283	19 %	80 %	20 %	0 %
Non renseigné	138	0,5 %			
Ensemble	27 728 (27 590 sans les non renseignés)	100 %	10 696 38,7 %	11 667,6 (42 %)	5 226,4 (18,8 %)

Note : Pour la part de chaque classe, les 0,5 % manquant au total correspondent à la part des non renseignés).

Lecture : en 2021, 21,6 % des personnes en emploi sont cadres.

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi. Ainsi, la population totale considérée ne comprend ni les retraités ni les chômeurs ni les personnes en dehors de l'emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2021.

¹⁹ La ventilation entre employés qualifiés et peu qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à 4 chiffres. La répartition des professions en catégories « populaires », « moyennes » et « aisées » a été effectuée en appliquant des coefficients chacune des CSP ci-dessus (Centre d'observation de la société).

La période de moyennisation décrite par Mendras signe en effet la diminution des écarts de revenus entre les cadres et les ouvriers ou employés : écart de 1 à 2,7 en 1984 contre de 1 à 4 en 1968. Cette convergence des revenus et la hausse du revenu disponible pour les employés permettent simultanément une hausse de la consommation et une homogénéisation de celle-ci. C'est l'âge d'or de l'électroménager, les ménages français – y compris la classe moyenne – voyant leur taux d'équipement significativement progresser en quelques décennies.

Taux d'équipement des ménages français en électroménager

	1954	1960	1970	1980
Réfrigérateur	7%	27%	79%	95%
Lave-linge	8%	25%	57%	79%
Téléviseur	1%	14%	69%	90%

Source : Claudette Sèze, *Évolution des activités des femmes induite par la consommation de substituts sociaux au travail domestique, 1950-1980. Effets économiques et socio-culturels*, Centre de recherche sur l'innovation industrielle et sociale, 1988, pp. 22-47, 50-51 et 122-123. Les données ont été arrondies.

Cette approche de définition de la classe moyenne par PCS est ainsi étroitement liée à celle par niveaux de revenus. Traditionnellement, la classe moyenne est ainsi assimilée à l'ensemble des individus dont le niveau de vie se situe autour du niveau de vie médian. Aucun consensus officiel n'existe toutefois à ce stade s'agissant des seuils de niveaux de vie retenus au sein de la population :

Les principaux seuils de niveau de vie retenus²⁰ pour définir la classe moyenne (Chiffres 2019)

Méthodologie	Définition de la classe moyenne retenue	Montants
Crédoc²¹	Entre les 30% les plus pauvres et les 20% les plus riches	Entre 1 441,70 € et 3 112,50 € par mois, soit 17 300 € et 37 350 € par an
OCDE²²	Entre 75% et 150% du niveau de vie médian	Entre 1 484 € et 2 967,50 € par mois soit entre 17 805 € et 35 610 € par an

Source : Insee – Niveau de vie et revenu disponible – Séries longues 1996-2019. Le revenu disponible médian annuel net est de 31 470 € et le niveau de vie médian annuel de 23 740 €.

L'approche de définition de la classe moyenne par les revenus n'est donc, par construction, pas consensuelle. Afin de mieux appréhender les enjeux relatifs aux modes de vie et aux revendications sociales, **l'hypothèse que nous retenons est celle de considérer les 50% de la population française (de 15 ans et plus) entre les 30% les plus modestes et les 20% les plus aisés.**

²⁰ Selon l'Insee : « Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Ainsi, pour un ménage composé d'une personne seule, le niveau de vie de la personne équivaut à son revenu disponible. »

²¹ Régis Bigot, « Les classes moyennes sous pression ». *Consommation et modes de vie*, 2009, vol. 219. Dans cette étude, le critère de définition des classes moyennes est celui du niveau de vie par unité de consommation. Chiffres actualisés avec l'enquête de l'Insee sur les revenus et niveau de vie de 2019.

²² Les classes de revenus moyens et les revenus médians sont définis sur la base du revenu disponible équivalent des ménages. Ce qu'Eurostat appelle le revenu équivalent correspond à ce que l'Insee définit comme le niveau de vie.

c. Des approches économiques qui souffrent toutefois de biais intrinsèques

Les PCS ne permettent plus d'appréhender la classe moyenne contrairement aux critères de revenus

Malgré les efforts de définition objective que constituent les approches de raisonnement par PCS et par revenu, ces derniers semblent de moins en moins représentatifs de la réalité de constitution de la classe moyenne en France.

Tout d'abord, définir la classe moyenne au moyen des PCS – à travers les professions intermédiaires notamment – écarte de fait, les retraités et les chômeurs de toute appartenance à cette classe sociale. En 2021²³, la France comptait en moyenne 2,4 millions de chômeurs et 17 millions de retraités, soit près de 29% de la population totale française. Considérer la classe moyenne comme étant « les professions intermédiaires » au sens PCS, revient ainsi à exclure près d'1 Français sur 3 d'une définition susceptible de les représenter.

De même, le critère PCS comme élément structurant de la définition de classe moyenne est de moins en moins pertinent eu égard aux récentes évolutions sociales et sociologiques en la matière. S'il n'a jamais fait consensus que la catégorisation par PCS permettait d'approcher la définition d'une classe sociale²⁴, les récentes évolutions du marché du travail tendent à le confirmer : **en 2021, le taux d'emploi a été alimenté par une contribution de l'emploi non-salarié de + 0,6 points – une hausse historique depuis 30 ans²⁵ – et plus de 3,2 millions de Français exerçaient un emploi non-salarié, contre 2,4 millions en 1996.**

²³ Insee – Données France Portrait Social Édition 2023.

²⁴ Gérard Filoche, « Il n'y a pas de classe moyenne ni « des » classes moyennes », Marianne, 02/02/2012.

²⁵ Insee – tableau de bord de l'économie française pour 2022.

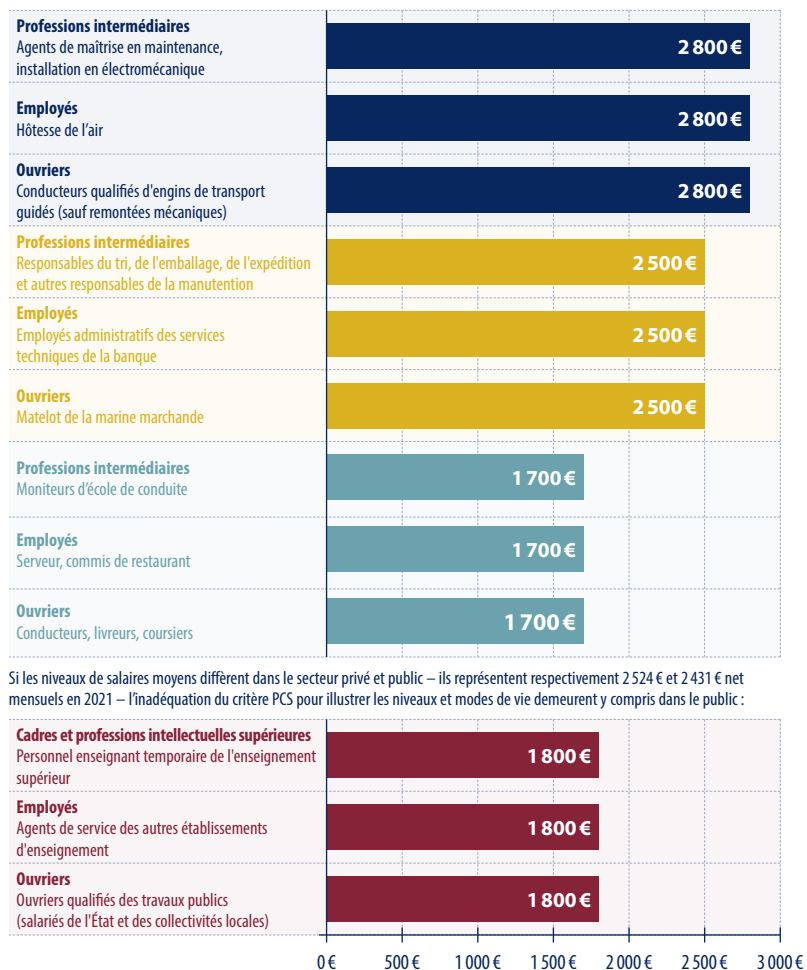
Ainsi, l'émergence de ces nouveaux statuts ne permet plus de traduire la réalité sociale d'une quelconque appartenance professionnelle. De même, le phénomène relativement récent quoique d'ampleur modérée des « bifurqueurs²⁶ » – jeunes générations diplômées qui privilégient une nouvelle orientation vers des métiers plus manuels ayant plus de sens selon eux – rappelle que la simple appartenance à une PCS ne saurait transcrire la réalité patrimoniale (diplôme, capital social, immobilier ou financier) et donc sociale et sociologique de ces Français. Enfin, la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs économiques est susceptible d'entraîner des hausses de salaires significatives pour les ouvriers qualifiés ou moins qualifiés, dont la catégorisation en PCS les excluerait de toute classification « classe moyenne », alors même que leurs revenus les y associeraient²⁷. **La catégorie classique des PCS ne saurait ainsi rendre compte de ces nouvelles réalités matérielles et financières même si elle constitue un cadre temporel sociologique stable.**

Les critères de revenu semblent en revanche beaucoup plus adéquats pour définir la classe moyenne. S'ils ne font pas tout à fait l'objet de consensus, ils demeurent des indicateurs fiables de la répartition des revenus et ainsi, des problématiques sociétales qui en découlent.

²⁶ Thaïs Bouchet, « Le phénomène des « bifurqueurs », ces diplômés de grandes écoles qui changent radicalement de voie », Le Parisien, 04/11/2023.

²⁷ Claude Fouquet, « Le salaire des ouvriers et des employés a progressé plus vite que le SMIC cette année », Les Echos, 17/11/2019.

Graphique 1 : exemples de salaires moyens nets par profession en 2021²⁸



Si les niveaux de salaires moyens diffèrent dans le secteur privé et public – ils représentent respectivement 2 524 € et 2 431 € net mensuels en 2021 – l'inadéquation du critère PCS pour illustrer les niveaux et modes de vie demeurent y compris dans le public :

Source : Données Insee, salaires privés et salaires publics, 2021.

²⁸ Données Insee, salaires privés et salaires publics, 2021.

Les revenus seuls ne traduisent toutefois pas l'existence d'un patrimoine, constitutif de la classe moyenne

Si les revenus demeurent un élément de définition incontournable de la classe moyenne, ils doivent toutefois être appréciés à une échelle plus large que les seuls revenus salariaux et prendre en compte la constitution ou non d'un patrimoine. **En effet, le revenu mis à part, la classe moyenne se distingue, contrairement aux classes les plus défavorisées, par la possession d'un patrimoine.** À cet égard, Thomas Piketty définit la « classe moyenne patrimoniale » comme « *un large groupe social ne possédant pas énormément individuellement (avec 150 000 € de patrimoine, on n'est plus pauvre, sans être vraiment riche), mais assez nombreux pour posséder collectivement un tiers du patrimoine national constitué sans nul doute un développement historique majeur, aux conséquences sociales et politiques considérables.* »²⁹

En matière d'immobilier, la part des ménages propriétaires a ainsi significativement augmenté ces dernières décennies, tout particulièrement entre 1973 (45 %) et 1988 (54 %) ³⁰. Cette hausse, significative durant les Trente Glorieuses, s'est progressivement estompée en raison de la stagnation des revenus à la fin de cette période induisant une baisse d'accès à la propriété ³¹. **La classe moyenne contemporaine devient ainsi plus difficilement propriétaire que la génération précédente** ³².

La valeur du patrimoine immobilier moyen est ainsi particulièrement élevée chez les plus de 65 ans. Ayant eu accès à la propriété dans une période particulièrement favorable, ils bénéficient aujourd'hui d'une hausse

²⁹ Définition formulée par Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, « Pour une révolution fiscale: Un impôt sur le revenu pour le 21^e siècle », Paris, Le Seuil, 2011 puis reprise dans les travaux suivants de l'économiste.

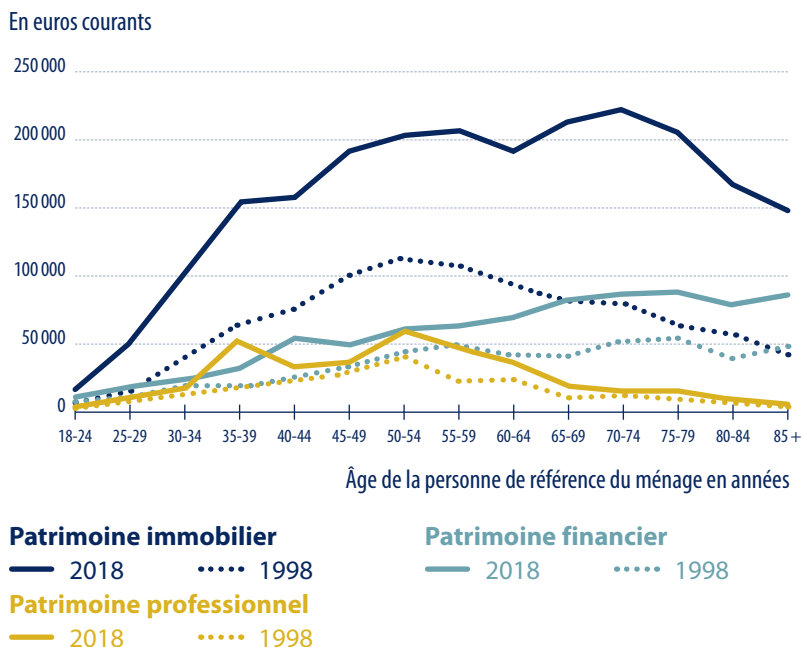
³⁰ Georges Consoles, Maryse Fesseau et Vladimir Passeron. « La consommation des ménages depuis cinquante ans. » Cinquante ans de consommation en France, p. 13-31, 2009.

³¹ Julien Damon, « La classe moyenne et le logement », Fondapol, décembre 2011.

³² Dominique Goux et Éric Maurin, « Les nouvelles classes moyennes », Paris, Seuil, 2012.

tendancielle des prix de l'immobilier pour accroître la valeur de leur patrimoine. **Ce constat met ainsi en évidence un « âge d'or » patrimonial de la classe moyenne, celle des Trente Glorieuses, qui n'est plus.**

Graphique 2 : patrimoine immobilier moyen de ménages selon l'âge de la personne de référence du ménage



Lecture : le patrimoine immobilier moyen de ménages dont la personne de référence a entre 40 et 44 ans est de 158 000 € en 2018.

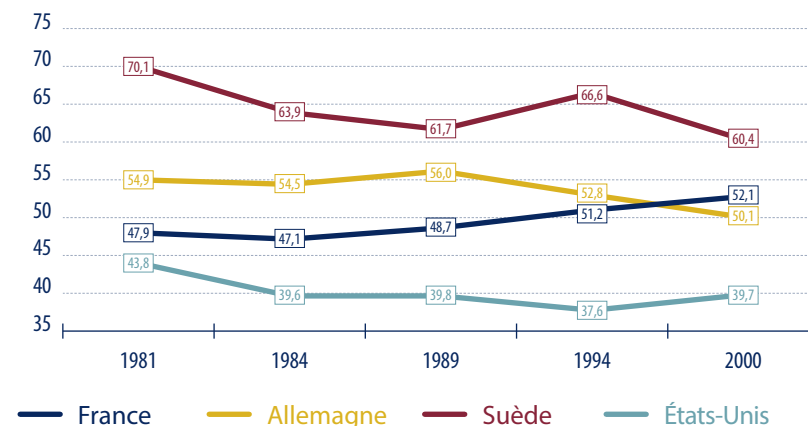
Champ : ménages ordinaires résident en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Patrimoine 1997-1918 et enquête Histoire de vie et patrimoine 2017-2018.

d. Les fragmentations économiques des nouvelles « classes moyennes »

Si les critères PCS ne sont plus pertinents pour circonscrire la classe moyenne française, la prise en compte des seuls revenus ne permet pas d'illustrer la présence ou non d'un patrimoine immobilier, financier voire éducatif. À ces limites de définition économique intrinsèques s'ajoute l'existence d'un nouveau phénomène : **celui de la bipolarisation de la classe moyenne.**

Graphique 3 : proportion de la population dont le niveau de vie est compris entre 75 % et 150 % du niveau de vie médian de chaque pays (pour chaque période en %)



Lecture : en 2000, les classes moyennes rassemblent 52,1 % de la population française contre 60,4 % de la population suédoise. En 1981, ces groupes représentaient respectivement 47,9 % de la population et France et 70,1 % en Suède.

Source : Steven Pressman³³.

³³ Ibid.

Si, la part de la classe moyenne – définie par le niveau de vie médian – continue de croître dans la population, ce nouveau phénomène illustre une réelle fracture économique en son sein.

En effet, il ne convient plus de parler de la classe moyenne, mais « des classes moyennes ». La dispersion des revenus est désormais telle que les classes moyennes seraient en réalité au nombre de trois : classe moyenne inférieure, intermédiaire et supérieure. Le concept de « classe moyenne » étant d'ores et déjà difficile à appréhender, les classes moyennes « intermédiaires » ne sauraient l'être davantage.

L'intérêt d'un phénomène de bipolarisation se pose donc entre les classes moyennes dites « supérieures » et celles dites « inférieures ». La crise des gilets jaunes a mis en lumière l'existence de cette dernière dont les revenus ne permettent pas d'affronter les dépenses du quotidien et tout particulièrement la hausse du prix du carburant³⁴. Ces dernières sont d'ailleurs de loin, celles dont le sentiment de vulnérabilité face à l'inflation augmente le plus rapidement et dont les demandes d'aides publiques croissent significativement : 14 % d'entre elles ont sollicité une aide financière exceptionnelle dans l'année en juillet 2022, contre 7 % seulement en mai 2021³⁵.

³⁴ Sandra Hoïbian, « Le mouvement des Gilets jaunes ou les limites d'un modèle de société », Crédoc, décembre 2009.

³⁵ Solen Berhuet et Sandra Hoïbian « Inflation : les classes moyennes à la peine. » Crédoc Consommation et modes de vie, n° 327, 2022.

Classes moyennes inférieures et classes moyennes supérieures

En adoptant l'approche par le revenu, les classes moyennes représentent 50 % de la population. Elles peuvent désormais être découpées en deux catégories. Le Crédoc propose le découpage suivant : 30 % de la population (de 15 ans et plus) constituent les classes moyennes inférieures avec des niveaux de vie compris entre 1 440 € et 2 260 € par mois et 20 % représentent les classes moyennes supérieures avec un niveau de vie compris entre 2 260 € et 3 110 €.

En % de la population française

10 %	20 %	30 %	20 %	10 %	10 %
< 870 €	870 € - 1 440 €	1 440 € - 2 260 €	2 260 € - 3 110 €	3 110 € - 4 050 €	> 4 050 €
Catégories pauvres	Catégories modestes	Classes moyennes inférieures	Classes moyennes supérieures	Catégories aisées	Hauts revenus

Note : calcul fondé sur les niveaux de vie moyen, à savoir le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

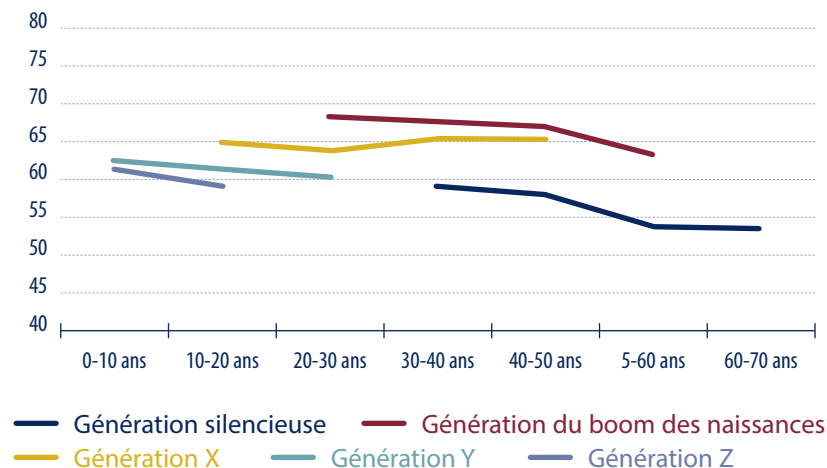
Source : méthodologie du Crédoc et données actualisées avec l'enquête Insee - Revenus fiscaux et sociaux de 2019.

Cette bipolarisation et ainsi l'éclatement d'une dynamique de moyen-nisation provient notamment d'une progression moins rapide des revenus des classes moyennes par rapport au niveau de vie médian.

Le rapport entre le niveau de vie médian et le niveau de vie moyen est passé dans un premier temps de 84 % en 1970 à 90 % en 1996, corroborant l'idée d'une ascension financière des classes moyennes³⁶. **Depuis vingt ans toutefois, ce rapport est redescendu à 85 %, confirmant ainsi que le revenu des classes moyennes (le revenu médian) progresse désormais moins vite que le revenu moyen.**

Selon un rapport de l'OCDE³⁷, les classes moyennes inférieures sont ainsi les « grandes perdantes » de la dernière décennie. Les nouvelles générations ont désormais moins de chances de faire partie des classes moyennes que les générations précédentes en raison d'une baisse tendancielle des revenus intermédiaires.

Graphique 4 : part de la population dans les ménages à revenus intermédiaires par génération et par étape du cycle de vie



Note : génération silencieuse – personnes nées avant 1943, génération du boom des naissances – personnes nées entre 1943 et 1964, génération X – personnes nées entre 1965 et 1982, génération Y – personnes nées entre 1983 et 2002, génération Z – personnes nées depuis 2003.

Lecture : la catégorie des revenus intermédiaires comprend des personnes vivant dans des ménages dont les revenus représentent entre 75 % et 200 % du revenu médian. La moyenne des pays de l'OCDE basée sur les données de la moyenne des pays de l'OCDE comprend les données disponibles des pays suivants : Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Royaume-Uni, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Suède et États-Unis.

Source : calculs du secrétariat de l'OCDE basé sur les données du centre de données LIS, EU-SILC prévu pour la France (2014), l'Irlande (2014), l'Islande (2014) et la Suède (2015).

³⁶ Régis Bigot, « Les classes moyennes sous pression ». *Consommation et modes de vie*, 2009, vol. 219.

³⁷ OCDE, « Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse », Éditions OCDE, 2019.

Si leurs revenus du travail ont progressé davantage (+1,1 % en moyenne par an) que ceux des classes populaires (+0,5 %) sur la période 1984-2020³⁸, elles subissent néanmoins un déclassement financier générationnel. **Cette situation se traduit par la nécessité d'un arbitrage permanent au regard de la hausse de leurs dépenses contraintes** (ou « pré-engagées ») telles que le logement, l'assurance ou les remboursements de crédits. Ces dernières ont ainsi significativement augmenté dans le budget des classes moyennes, passant de 28 % en 2001 à 32 % en 2017³⁹. Ces dernières sont ainsi celles, selon le Crédoc⁴⁰ qui ont le plus souvent changé leurs habitudes de consommation – 73 % d'entre elles – pour faire face à l'inflation.

1.2. LES CLASSES MOYENNES DERRIÈRE LES CHIFFRES : ASPIRATIONS ET FRUSTRATIONS AU CŒUR D'UNE CULTURE COMMUNE

- a. De la nécessité d'inclure une réflexion sociologique à toute tentative d'appréhension du concept des « classes moyennes »

La classe moyenne, ou plutôt « les classes moyennes » sont ainsi le fruit d'une catégorisation économique de plus en plus contestable. Au regard des nouvelles réalités du monde du travail et de la multiplication des formes contractuelles et organisationnelles qui la composent, les catégories socio-professionnelles (CSP) ne semblent plus suffisamment pertinentes pour définir les classes moyennes. De même, s'il est nécessaire de se fonder sur une classification liée au revenu disponible – l'un des principaux enjeux de ces classes moyennes – ce critère est insuffisant pour étreindre les vraies problématiques qui les traversent.

³⁸ Jad Moawad, Daniel Oesch, *"The Myth of the Middle Class Squeeze: Employment and Income by Class in Six Western Countries", 1980-2020, Joint Research Centre, 2023.*

³⁹ Pierre-Yves Cusset, Ana Gabriela Prada-Aranguren et Alain Trannoy, « Les dépenses pré-engagées : près d'un tiers des dépenses des ménages en 2017 », *La note d'analyse 4*, 2021, p. 1-12.

⁴⁰ Solen Berhuet et Sandra Hoibian, *op. cit.*

En effet, si comme évoqué plus haut, 50 % des Français pourraient être définis, d'un point de vue économique, comme appartenant à la classe moyenne, cette masse n'est en aucun point la preuve de l'existence d'une classe sociale à part entière. Sur ce point, Schumpeter énonçait qu'« une classe peut être comparée à un hôtel ou à un autobus toujours rempli, mais rempli toujours par des gens différents ». À rebours de la conception marxiste des classes sociales, ces dernières ne peuvent exister sans la prise en compte des conditions sociales et des trajectoires personnelles, au-delà des seules considérations économiques. Autrement dit, les statistiques économiques – de revenus, de catégories professionnelles ou de patrimoine – ne sont qu'un des éléments inhérents d'une certaine réalité partagée par les classes moyennes. Elles n'en sont toutefois pas pleinement constitutives.

Ainsi, près de 70 % des Français estimaient appartenir aux classes moyennes en 2009, et 58 % le pensaient toujours en 2019⁴¹. Le chiffre reste relativement stable en 2023 avec 63 % des Français s'y autoproportionnant⁴² bien au-dessus donc, des estimations fondées sur des critères économiques objectifs. Deux tendances semblent ainsi se confirmer : il y a plus de Français qui ont le sentiment d'appartenir à la classe moyenne, que de Français appartenant – d'un point de vue économique – aux classes moyennes. Cette dynamique tend toutefois à s'estomper au profit d'un biais d'autodéfinition plus proche de classes dites « modestes », en lien avec le sentiment de perte de revenus disponibles et ainsi de pouvoir d'achat.

Les classes moyennes ne peuvent être ainsi exhaustivement appréhendées sans les éléments sociologiques appropriés. En ce sens, de nombreux sociologues et spécialistes se sont attachés, tout au long de ces dernières années, à matérialiser ces éléments de sociologie, qui permettraient de

⁴¹ Sondage Ifop/ Observatoire France de SocioVision, 2019.

⁴² Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo, Samuel Jéquier, « Classes moyennes en tension. Entre vie au rabais et aides publiques insuffisantes », *Fondation Jean Jaures, 2023.*

mieux saisir le concept des « classes moyennes ». Les analyses de la référence en la matière évoquent ainsi un certain nombre de caractéristiques communes – qui permet de délimiter le cœur des classes moyennes – qui semblent faire consensus.

b. D'une moyennisation à la diversification de la consommation

Le phénomène de « moyennisation » a longtemps été au cœur des analyses sociologiques comme élément constitutif de la société française. Ce concept d'Henri Mendras⁴³ – décrit plus tôt dans cette note – a ainsi trouvé un écho significatif dans les années 1950 jusqu'aux années 1970, période des « Trente Glorieuses ». Ce dernier, « jugeant si avancée l'individualisation des modes de différenciation sociale », montre « que la notion de classe sociale, voire de catégorie sociale, a perdu toute pertinence pour décrire et comprendre les faits sociaux⁴⁴ ». **En somme, ce groupe qui n'a de classe que le nom est la pierre angulaire d'un nouveau contrat social qui repose notamment sur un pilier : l'aspiration à la promotion sociale.** Alimentée par une croissance économique importante, la vision partagée de la société française est ainsi celle d'un « ensemble fluide où les mouvements ascendants et descendants sont possibles, l'ascension apparaissant comme le résultat du travail, de l'épargne, du mérite, bref comme la récompense de la vertu⁴⁵ ».

⁴³ Henri Mendras, « La seconde révolution française », 1965-1984, Gallimard, Paris, 1988.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Serge Berstein, « Les classes moyennes devant l'histoire. » Vingtième siècle. Revue d'histoire, 1993, p. 3-12.

Ce désir de promotion s'immisce ainsi dans le quotidien des individus dans l'imitation du mode de vie du groupe auquel ils aspirent à appartenir : celui des cadres supérieurs. Archétype d'une société dominée par la classe moyenne salariée, le costume trois-pièces, la voiture de sport et la maison secondaire – symboles de l'essor de la « consommation de masse » sous la diffusion de l'*American way of life* – deviennent des signes de leur réussite sociale. Poursuivant la recherche de distinction sociale dans leurs choix de consommation⁴⁶, cette assimilation au mode de vie de « la bourgeoisie » est d'ailleurs l'une des caractéristiques des classes moyennes selon Serge Berstein. **Ces dernières sont dès lors particulièrement sensibles à tout « déclassement » social de consommation, ce qui s'illustre bien avec l'essor des *hard discount*, désormais privilégiés par contrainte, par certaines classes moyennes inférieures :** « Je suis de la classe moyenne, nous ne sommes pas les plus à plaindre, mais notre situation se détériore. On travaille toujours plus, on donne beaucoup mais on ne s'en sort pas mieux. Le premier des arbitrages, c'est d'avoir dû passer d'E. Leclerc à Lidl... c'est plus petit, il y a moins de tentations et il reste des marques pour les produits d'hygiène.⁴⁷ » Ainsi 48 % des classes moyennes inférieures y réalisent une part importante de leurs achats de produits alimentaires ou d'entretien⁴⁸.

⁴⁶ Thorstein Veblen, « Théorie de la classe de loisir » (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris, 1970 (1899).

⁴⁷ Isabelle Ficek, « Gilets jaunes : un an après, le malaise persistant de la France discount », Les Echos, 15/11/2019.

⁴⁸ Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo, Samuel Jéquier, op. cit.

La bipolarisation de la consommation des classes moyennes⁴⁹

Les classes moyennes inférieures :
"Another One Buys a Duster"

La « démo-yennisation » des classes moyennes inférieures s'observe notamment dans des pratiques de consommation davantage orientées vers le *hard discount* dont les magasins se multiplient, partout en France. L'enseigne Aldi a ouvert son premier magasin en 1988 suivi par Lidl l'année suivante : aujourd'hui 900 magasins Aldi et 1 500 magasins Lidl jonchent le territoire français. Le hard-discount pèse désormais pour 10 % des achats réalisés dans la grande distribution. Autre exemple, le succès de Dacia en France à partir de 2005, et notamment de son modèle de véhicule « Duster » – vendu à plus d'un demi-million d'exemplaires en France⁵⁰ – a notamment rendu le SUV accessible aux classes moyennes inférieures. **Face à une hausse des dépenses contraintes, le *hard discount* apparaît comme une solution de report accessible pour augmenter ou stabiliser son niveau de consommation.** En ce sens, l'augmentation massive des encours du crédit à la consommation est évocatrice : ils représentaient près de 57 Md€ en 1993 contre plus de 200 Md€ aujourd'hui⁵¹.

⁴⁹ Phénomène notamment bien décrit par Jérôme Fourquet dans Jean-Laurent Cassely et Jérôme Fourquet, « La France sous nos yeux », Paris, Ed. du Seuil, 2021.

⁵⁰ Chiffres de vente de la Dacia Duster au 24/05/2023.

⁵¹ Banque de France – Panorama des prêts à l'habitat des ménages au 05/12/2023.

Les classes moyennes supérieures :
un effet « jeunes urbains métropolisés »

À l'inverse, la « premiumisation » de la consommation⁵² apparaît comme un phénomène de différenciation de la consommation par le haut : « made in France », artisanat, local et responsable forment un nouvel écosystème de consommation pour les classes moyennes supérieures. Ces dernières sont notamment souvent jeunes et en métropoles et alimentent ainsi l'essor de nombreuses enseignes telles que Big Fernand, le slip Français ainsi que les collaborations de plus en plus fréquentes entre enseignes de grande consommation – H&M, Heineken, Nespresso – et des marques plus luxueuses⁵³. À Paris, la consommation notamment biologique et naturelle a connu un véritable engouement au cours des dernières années. La capitale comptait 350 cavistes et 130 magasins de produits bio et naturels en 2000 : elle en dénombre désormais respectivement 600 et 270 en 2017⁵⁴.

Ces différentes logiques de consommation sont complémentaires et permettent d'approcher **la frustration ressentie des classes moyennes eu égard à leur « pouvoir d'achat »**. En effet, bien plus que chez les classes populaires, les classes moyennes ont une aspiration à consommer relativement plus forte. Si les premières sont « enfermées » dans un univers de besoins minimums à satisfaire, les classes supérieures disposent elles, d'ores et déjà de ressources suffisantes leur permettant de répondre à leurs besoins et aspirations. Au contraire, les classes moyennes disposent d'un revenu et d'un patrimoine leur permettant d'aspirer à un mode de

⁵² Jean-Laurent Cassely et Jérôme Fourquet, *op. cit.*

⁵³ Catherine Maliszewski, « La « premiumisation », stratégie payante des marques en quête de séduction », *L'Opinion*, 12/12/2014.

⁵⁴ Jean-Laurent Cassely et Jérôme Fourquet, *op. cit.*

vie futur similaire à celui des classes plus aisées. **Elles ne sont donc pas uniquement coincées dans un univers des besoins quotidiens à satisfaire et aspirent à consommer en plus grande quantité d'autres biens discrétionnaires.**

Dès lors, ce malaise ressenti d'un déclassement financier n'est pas seulement lié à une dégradation marquée de leurs revenus mais surtout à la structure de leurs dépenses. Si la montée d'une certaine précarité économique est réelle, cette frustration est en partie la conséquence d'un processus social dit « *endogène*⁵⁵ » qui est l'extension des aspirations au-delà des possibilités objectives qu'elles ont de les satisfaire. **Aujourd'hui, les classes moyennes sont donc d'abord victimes de leur propre construction sociale et des dépenses contraintes qui en résultent. L'inflation est un facteur aggravant de ces difficultés économiques mais ne fait que révéler un déséquilibre plus structurel entre les aspirations futures de ces classes moyennes et leurs marges de manœuvre réelles pour les réaliser.** Ainsi, devoir renoncer à l'achat de produits ou de marques en raison de leurs prix alimente un sentiment de déclassement social, particulièrement présent chez les classes moyennes inférieures. Si plus d'un sondé sur deux déclarent faire ce genre d'arbitrage régulièrement, « *une majorité absolue des classes moyennes inférieures pratique également souvent ce renoncement à l'achat*⁵⁶ ».

c. L'aspiration et la peur du déclassement social
comme éléments constitutifs d'une conscience de classe commune

Par construction, les classes moyennes existent en tant que « ne sont pas » des classes plus modestes ou des classes plus aisées. Il est ainsi éminemment difficile, par nature, d'apporter des éléments de définition

⁵⁵ Régis Bigot et Simon Langlois, « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France », *L'année sociologique*, vol. 61, n° 1, 2011, p. 21-46.

⁵⁶ Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo, Samuel Jéquier, « Classes moyennes en tension. Entre vie au rabais et aides publiques insuffisantes », *Fondation Jean Jaures*, 2023, p. 11.

sociologiques, constitutifs de ce qu'elles sont ou ne sont pas. Historiquement, il est toutefois établi qu'il existe une « *conscience de classe moyenne*⁵⁷ » qui est « *le sentiment clairement perçu par les intéressés d'appartenir au sein de la société française à des catégories intermédiaires qui ne se confondent ni avec les prolétaires ni avec les strates supérieures de la société*⁵⁸ ». Si cette conscience de classe est sans doute moins prégnante que dans les autres classes sociales et tend à s'estomper au gré des bouleversements sociétaux – dans le même mouvement que celui des corps intermédiaires⁵⁹ – elle conserve toutefois une certaine contemporanéité. Les paroles du rappeur Orelsan en illustrent notamment les contours culturels et familiaux : « *J'viens d'la classe moyenne, moyennement classe où tout l'monde cherche une place, Julien Clerc dans l'monospace*⁶⁰ ».

Au-delà de l'existence d'un éventuel sentiment d'appartenance ou de conscience de classe, les classes moyennes se caractérisent par un certain paradoxe : noyau stable de la société, elles sont aussi le lieu dans lequel s'expriment les tensions les plus fortes en matière de peur et d'aspiration sociale. « *L'aspiration à la promotion sociale* », comme le décrit Serge Bernstein, sous-entend l'idée selon laquelle ces classes moyennes se positionnent bel et bien à un échelon intermédiaire. **Cette aspiration sociale se construit surtout par l'École. Contrairement aux classes plus populaires, les classes moyennes se différencient par la possession d'un « capital éducatif ».** Les politiques de démocratisation de l'accès au baccalauréat⁶¹ ont porté leurs fruits et ont contribué à l'élévation du diplôme acquis au sein de la population et tout particulièrement pour les classes moyennes. En effet, parmi les jeunes de

⁵⁷ Serge Bernstein, « Les classes moyennes devant l'histoire. » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, p. 3-12, 1993.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Blanche Leridon, « Corps intermédiaires : accords perdus de la démocratie ? », *Institut Montaigne*, 2023.

⁶⁰ Orelsan – *La Pluie* (2017).

⁶¹ *Politiques de démocratisation de l'accès au baccalauréat initiée en 1985 par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Pierre Chevènement, avec pour objectif que 80 % d'une classe d'âge soit bachelière.*

20 à 24 ans, la proportion des enfants de cadres, de professions intermédiaires ou d'indépendants est 1,5 fois plus importante dans le supérieur que celle des enfants d'ouvriers ou d'employés. Ce rapport s'établit à 1,9 pour les personnes âgées de 45 à 49 ans⁶².

Cette institution fait ainsi historiquement partie de la matrice de valeurs des classes moyennes, qui lui accordent un niveau de confiance relativement élevé par rapport aux autres classes sociales.

	Plutôt confiance en l'École
Moyenne nationale	56,8 %
Classes populaires et défavorisées	52,7 %
Classes moyennes inférieures	61 %
Classes moyennes supérieures	54,4 %
Classes moyennes	59 %
Classes privilégiées et aisées	42,7 %

Source : *Fractures françaises (2023)* – Ipsos, IM, Jean Jaurès
– Par auto-positionnement sur l'échelle sociale

Les classes moyennes se caractérisent ainsi par une confiance en l'École plus élevée que la moyenne en raison d'attentes et de projections particulièrement fortes dans cette institution, qui se doit de garantir l'accès à cette promotion sociale. **Cette aspiration n'est toutefois pas décorée d'une peur du déclassement, intrinsèque, et non nécessairement objectivée par les faits.** L'anxiété face à un avenir incertain et potentiellement porteur d'un déclassement social constitue aussi l'une des caractéristiques sociologiques des classes moyennes. En ce sens, Eric Maurin et Dominique Goux décrivent ces classes moyennes comme étant « tous ceux qui ne sont pas pauvres, mais qui pourraient néanmoins

⁶² État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n° 16.

le devenir dans un avenir proche, avec une probabilité faible mais réelle », en précisant que « l'inquiétude devant l'avenir étant davantage indexée sur l'amplitude des chutes possibles que sur leur probabilité d'occurrence, c'est au sein de ces catégories que l'anxiété est la plus forte ». S'agissant de cette peur du déclassement, elle serait légitime puisque désormais systémique selon Louis Chauvel. La montée des inégalités de patrimoine, l'inflation, la mondialisation et la mise en concurrence des « classes moyennes » à l'échelle internationale, ont contribué à un phénomène systémique du déclassement social. Ce déclassement ressenti alimenterait ainsi la peur de ces classes moyennes, dont « la grande anomie identitaire⁶³ » étouffe toutefois quelque mobilisation politique pour permettre de se préserver de ce risque croissant.

Cette thèse ne fait toutefois pas consensus puisque certaines études tendent à montrer que, dans l'ensemble, **les enfants de la classe moyenne n'ont pas subi de déclassement scolaire intergénérationnel.** Historiquement, les classes moyennes seraient ainsi davantage « promues » que « déclassées » par rapport à leurs parents : par exemple, en 2009, parmi les 30-39 ans, 13,5 % pourraient être considérés comme déclassés au sein de la catégorie des salariés intermédiaires, contre 46 % en situation d'ascension sociale par rapport à leurs parents⁶⁴. **Cette tendance au déclassement a par ailleurs connu une diminution notable au cours des précédentes décennies : ils étaient 16 % à l'être en 1999 contre près de 13 % dans les années 2010.** Aujourd'hui pourtant, seuls 3 % des parents estiment que la génération de leurs enfants aura une meilleure qualité de vie que la leur⁶⁵, ce qui n'est, statistiquement, pas fondé. Par ailleurs, les perspectives d'ascension sociale semblent s'être largement améliorées au cours des trente dernières années, en raison

⁶³ Louis Chauvel, « La spirale du déclassement. Essai sur la société des illusions », Paris, Média Diffusion, 2016.

⁶⁴ Eric Maurin et Dominique Goux, *op. cit.*

⁶⁵ Selon une étude du GECE de 2019, citée par Nicolas Santolaria dans une chronique pour *Le Monde* du 4 octobre 2020, « Parentologie : Covid-19, réchauffement, terrorisme... « Tu seras soucieux, mon fils ».

notamment de l'augmentation de la part des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures (CPIS) dans la part totale des emplois. **Ainsi, entre 1983 et 2019, la part des jeunes hommes actifs exerçant un emploi de CPIS est passée de 10 à 20 % et de 5 à 18 % pour les jeunes femmes actives⁶⁶.**

Si le déclassement social ne semble pas pouvoir être confirmé par les données économiques des catégories professionnelles, **le manque de mobilité sociale et donc la persistance de la reproduction sociale ne peut être que confirmée.** En 2019, plus de 80 % des individus nés dans des familles dites à dominante cadre, exercent 5 à 8 ans après la fin de leurs études un emploi de cadre alors que 69 % de ceux élevés dans des familles à dominante ouvrière exercent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Au sein des classes moyennes (telles que définies par classe socio-professionnelle), les trajectoires de promotion sociale vers les CPIS semblent s'estomper : si en 2003, 40 % des fils de familles à dominante intermédiaire occupaient des emplois de CPIS, ils ne sont plus que 32 % en 2019. En effet, les différences de statut social entre les familles sont toujours des facteurs déterminants s'agissant de la réussite sociale des enfants. **Les trajectoires scolaires sont en effet toujours largement déterminées par les origines sociales⁶⁷, beaucoup plus que par le genre ou que l'ascendance migratoire.** Les performances scolaires des élèves en France, sont, parmi les pays de l'OCDE, les plus dépendantes de ces critères socio-économiques.

La peur du déclassement est donc un véritable fait social et psychologique qui n'est pas, selon Rosanvallon, à proprement parler indexée sur un « risque de déclassement », mais bel et bien sur la « gravité de la situation personnelle qui en résulterait⁶⁸ ».

⁶⁶ France Stratégie, *Rapport mobilité sociale des jeunes*, Octobre 2023.

⁶⁷ Baptiste Larseneur, « École où concentrer nos efforts », Institut Montaigne, septembre 2023.

⁶⁸ Pierre Rosanvallon, « Les épreuves de la vie : comprendre autrement les Français ». Paris, Éditions du Seuil, 2021.

d. L'accès à la sécurité comme pierre angulaire d'un modèle de pensée partagé

Si les classes moyennes se définissent par contraste ou mimétisme par rapport aux autres catégories sociales, elles demeurent bien singulières. Comme le rappelait Serge Bosc, « *Aux frontières des classes moyennes, la similitude des niveaux de vie n'efface pas les distances sociales et culturelles avec les membres des classes populaires ou de la bourgeoisie établie.* » Les classes moyennes possèdent en effet des valeurs communes qui se matérialisent par un ensemble de valeurs et d'adhésions à des stratégies culturelles partagées.

Parmi elles, un dénominateur commun de cet « esprit » des classes moyennes semble se dégager : celui du besoin de protection face au « risque » de l'avenir. Historiquement, ce besoin de protection se matérialise notamment par la recherche inexorable de la propriété. À la faveur de la « Grande Démarcation⁶⁹ », opérée à la suite de la Révolution française de 1789, la propriété privée est rendue possible puisque définitivement séparée de la puissance publique. Véritable revendication paysanne, elle est désormais considérée comme un « droit inviolable et sacré⁷⁰ » pour les citoyens français et comme un refuge voire un idéal pour les classes moyennes. Cet accès au logement et à la propriété est l'un des piliers fondamentaux de ce système de valeurs partagé par les classes moyennes : **celui de se mettre à l'abri, face à une aversion au risque qui est de plus en plus importante.**

Cette peur en l'avenir est manifeste pour cette catégorie de population. Nicolas Duvoux rappelle ainsi que « *plus que la pauvreté entendue au sens monétaire, plus que les inégalités, c'est bien un rapport à l'avenir, fait de déprise, qui permet de saisir au plus près la dégradation de la situation sociale*

⁶⁹ Rafe Blaufarb, « *L'invention de la propriété privée : une autre histoire de la Révolution* », Paris, Éditions Champ Vallon, 2019.

⁷⁰ Article 17 de la DDHC.

vécue par de larges fractions de la population⁷¹ ». Pour preuve, à l'affirmation « Quand je pense à la France dans les années qui viennent, je me dis que son avenir est plein d'opportunités et de nouvelles possibilités », si **7,8 % des Français** répondent être tout à fait d'accord avec cette proposition, **seuls 6,2 % de ceux qui s'auto-affilient aux classes moyennes** répondent par l'affirmative⁷². Ils représentent respectivement 10,5 % des classes populaires et défavorisées et 20 % chez les classes les plus privilégiées. **Cette peur de perdre, beaucoup plus qu'il n'est statistiquement possible de perdre, est une caractéristique inhérente aux classes moyennes.**

Le renforcement de ce sentiment d'incertitude et des potentiels risques qui en découlent sont au cœur de ce que P. Rosanvallon nomme « *les épreuves de l'incertitude*⁷³ ». Les fragilités familiales – qui se sont accrues ces dernières années, le nombre de divorces annuel a ainsi été multiplié par quatre entre 1950 et 2016⁷⁴ – **et qui sont non prévisibles ont par exemple acquis une importance accrue dans la précarisation d'une certaine partie de la population comme chez les familles devenues « monoparentales »**. La notion même de « précarité » devant être, selon Rosanvallon, un concept qui s'apprécie à l'aune de la multiplication des ces incertitudes de vie. Face à elles, l'État providence constitue ce filet de sécurité économique et psychologique à une large partie des classes moyennes. Or, il apparaît que plus le taux de prélèvements obligatoires ainsi que le niveau de dépenses sociales sont élevés, plus les classes moyennes « se développent » et représentent une part significative de la société⁷⁵. Pour exemple, la part que représentait la classe moyenne dans la population des pays de l'OCDE dans les années 2010 était de 61 % contre 52 % aux États-Unis sur la même période⁷⁶.

⁷¹ Nicolas Duvoux, « L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine », Paris, PUF, 2023.

⁷² Résultats du sondage *Fractures Françaises 2023* – Ipsos.

⁷³ Pierre Rosanvallon, *op. cit.*

⁷⁴ Vanessa Bellamy, « 123 500 divorces en 2014 », *Insee première*, Juin 2016.

⁷⁵ Julien Damon, « Les classes moyennes sont-elles désavantagées par l'État-providence ? », *Telos*, 24/05/2019.

⁷⁶ Chiffres « Qu'est-ce que la classe moyenne », *la finance pour tous*.

L'essor des familles monoparentales : ces classes moyennes qui flirtent en permanence avec l'insécurité et la peur du déclassement

En France, en 2020, près d'une famille sur quatre (24,7 %) est monoparentale – 3 points de plus qu'en 2011 – soit près de 2 000 000 de familles⁷⁷. En 1990, elles étaient 880 000 dans cette situation⁷⁸, soit plus de deux fois moins. Parmi les familles monoparentales, plus de 50 % d'entre elles ont plus de 2 enfants à charge et 37 % d'entre elles vivent dans un logement social quand près de 66 % des familles « traditionnelles » sont propriétaires de leur logement. Les familles monoparentales sont dès lors davantage exposées à des conditions de vie difficiles – 24 % d'entre elles vivent dans un logement dit « surpeuplé » – ainsi qu'à la précarité : en 2018, 41 % des enfants mineurs de familles monoparentales vivaient en-dessous du seuil de pauvreté contre 21 % de l'ensemble des enfants.

Cette précarité est d'autant plus importante quand les enfants vivent avec leur mère, ce qui représente plus de 80 % des familles monoparentales. Cette dégradation de leurs conditions de vie découle notamment des inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail – taux de chômage et d'inactivité plus élevé avec des emplois de qualité dégradée en raison notamment de la nécessité de garde d'enfants⁷⁹ – ainsi que d'un niveau de diplôme des parents isolés qui progresse moins vite que celui des parents en couple.

⁷⁷ Insee, *Les familles en 2020, 2021*.

⁷⁸ Drees, *Les familles monoparentales depuis 1990, 2015*.

⁷⁹ *Ibid.*

De fait, **nombre de familles monoparentales « moyennes » – au sens économique disposant d'un niveau de vie estimé entre 1 900 et 3 500 € par mois⁸⁰ – voient des dépenses pré-engagées et contraintes, éroder significativement leurs revenus disponibles.**

Ce déclassement social réel post-rupture contraint souvent ces familles à changer de mode et de statut de vie, les éloignant davantage de leurs aspirations initiales d'ascension sociale et de protection familiale : « *On a un toit qui n'est pas un taudis, on a un cadre de vie agréable, on mange à notre faim, insiste-t-elle. Mais malgré tout, c'est une vie un peu sans extra⁸¹.* »

Dès lors, si l'État providence ne parvient plus à jouer son rôle de réducteur des risques, si son efficacité réelle ou perçue connaît une diminution notable, ces Français des classes moyennes sont laissés seuls face à « ces épreuves de l'incertitude ». **Le rôle du politique n'en est que plus affaibli, face à une incapacité programmatique et financière de créer les conditions de sursaut de confiance en l'avenir et en la puissance publique, chères aux classes moyennes et plus particulièrement aux classes moyennes inférieures.** Pourtant, les classes moyennes demeurent encore plus nombreuses à aller voter que les seules classes populaires⁸². Si les classes moyennes salariées du public tendent à voter traditionnellement à gauche et celles du privé à droite⁸³, très peu se tournent en réalité vers les partis politiques les plus extrêmes, y compris

⁸⁰ Louis Maurin, Valérie Schneider, « *Qui sont donc les classes moyennes ?* », Observatoire des inégalités, 2014.

⁸¹ Valentine Joubin, « *Comment vit-on avec 1 300, 2 800 ou 7 000 euros de revenus mensuels ?* », FranceInfo, 05/02/2022.

⁸² Thomas Piketty et Julia Cagé, « *Une histoire du conflit politique : élections et inégalités sociales en France, 1789-2022* », Paris, Seuil, 2023.

⁸³ Éric Maurin, « *Qui sont les classes moyennes* » [podcast], Radio France, 09/05/2023.

le Rassemblement national. **Ainsi, les classes moyennes représentent les strates de la société française les plus hostiles aux idées des partis politiques les plus radicaux.** Elles sont 54,6 % à penser que le RN est dangereux pour la démocratie et 59,0 % pour LFI, quand les moyennes nationales sont respectivement à 51,4 % et 56,5 %. À titre de comparaison, les classes aisées sont 30,7 % à penser que le RN est dangereux pour la démocratie et 43,5 % pour LFI⁸⁴.

Conservatrices, elles louent au contraire un État protecteur traditionnel aux promesses républicaines et méritocratiques. En ce sens, elles se distinguent encore une fois des autres catégories sociales de la population. Si 56,3 % des Français estiment que la société évolue vers trop d'assistanat social – dont 46,3 % pour les populations plus défavorisées et 48 % pour les catégories plus aisées – elles sont 60,7 % à le penser au sein des classes moyennes : 59,1 % chez les classes moyennes inférieures et 64,5 % chez les classes moyennes supérieures⁸⁵.

⁸⁴ Par auto positionnement sur l'échelle sociale. Ipsos, IM, Jean Jaurès, *Fractures françaises*, 2023.

⁸⁵ Données *Fractures françaises* 2023.

	On évolue vers trop d'assistanat	Confiance en la police	limiter au maximum le rôle de l'État dans l'économie française et donner plus de liberté aux entreprises	Renforcer le rôle de l'État dans certains secteurs de l'économie française jugés porteurs ou stratégiques
Moyenne nationale	56,3 %	71,5 %	47,5 %	52,3 %
Défavorisés et populaires	46,3 %	61 %	51,5 %	48,5 %
Classes moyennes inférieures	59,1 %	77 %	46,8 %	52,9 %
Classes moyennes supérieures	64,5 %	73,1 %	41,5 %	58,1 %
Classes moyennes	60,7 %	75,9 %	45,3 %	54,4 %
Privilégiés et aisés	48 %	66,1 %	61,8 %	38,2 %

Source : Fractures françaises (2023) - Ipsos, IM, Jean Jaurès
- Par autopoisonnement sur l'échelle sociale.

Les classes moyennes françaises d'aujourd'hui peuvent être définies comme un groupe social disposant de certaines caractéristiques économiques et sociologiques communes. Parmi elles, un niveau de vie médian qui tend à s'amoinrir, la possession d'un patrimoine immobilier et éducatif de plus en plus restreint et une bipolarisation économique naissante en leur sein. À cet égard, les catégories PCS ne sauraient plus rendre compte de la définition de

ce groupe social, plus complexe et hétérogène que jamais. Si ces indicateurs économiques sont nécessaires pour définir les classes moyennes, ils sont désormais loin d'être suffisants.

Ces dernières – héritières de « la classe moyenne » en tant que symbole de l'idéal républicain des Trente Glorieuses – se sont construites sur des fondements sociologiques bien définis. L'aspiration et la peur sociale en sont les piliers et expliquent les différents stratagèmes et choix budgétaires déployés par ces ménages pour qui « vivre est avant tout le risque de perdre ». L'aversion au risque et l'élan vital dirigé vers une perpétuelle réduction de l'incertitude sont au cœur de leur système de pensée et de leurs valeurs morales.

Se comportant comme si elles vivaient sans filet, elle s'inscrivent dans une relation paradoxale avec l'État providence auprès de qui elles attendent tout et agissent comme si elles n'en obtenaient rien. Elles aspirent ainsi, sans fin, à sécuriser leurs actifs, leurs biens, leur patrimoine, leurs enfants, contre un futur qu'elles ne cessent de juger incertain et hostile. Les classes moyennes représentent donc autant de défis pour l'État, qui doit trouver les moyens de les appréhender et, lorsqu'il s'y applique, les moyens de les déployer de manière visible et comprise.

2 Renouer avec notre pacte méritocratique : les défis à relever pour garantir stabilité et sérénité à nos classes moyennes

2.1 UN SOCLE DE RÉPONSES À APPORTER À COURT ET MOYEN TERME POUR RÉTABLIR UNE CONFIANCE AU QUOTIDIEN : LA PROMESSE D'UN TRAVAIL QUI ÉLÈVE ET D'UN TOIT ACCESSIBLE QUI PROTÈGE

- a. Le travail comme levier d'émancipation et d'ascension sociale

Une dégradation du statut et de la valeur travail comme positionnement social et comme modèle de rémunération

Dans sa « logique de l'honneur⁸⁶ », Philippe d'Iribarne exprimait avec clarté, le caractère tout à fait singulier que revêt le « travail » en France. **Les actifs français aspirent en effet à être considérés comme titulaires d'un métier et d'un statut qui leur accorde un certain degré d'autonomie.** Ce statut, devant être reconnu par tous, leur permet ainsi d'accéder à une certaine position dans le corps social, auquel ils se rattachent. Dès lors, qu'ils soient profession libérale, artisans, commerçants, salariés ou fonctionnaires publics, ces médecins, instituteurs, infirmiers ou encore employés administratifs, constituaient ce corps social intermédiaire qui les dotaient d'une véritable identité sociale reconnue par la société.

Le travail ne semble toutefois plus garant d'un statut social et d'une place définie dans la société eu égard, notamment à l'émergence des formes

particulières d'emploi : temps partiels, contrats à durée déterminée (CDD) ou encore le recours à plusieurs employeurs. Alors que l'emploi salarié et particulièrement les contrats à durée indéterminée (CDI) constituaient la norme – en 2008, 90 % des actifs étaient salariés⁸⁷, et 90 % d'entre eux étaient en CDI⁸⁸ – **les nouvelles formes de travail tendent à insécuriser les classes moyennes.** Au début des années 1980, 8 % des emplois étaient à temps partiel contre 18 % aujourd'hui et les CDD représentent aujourd'hui 15 % des emplois salariés et pour la première fois depuis 1945. Enfin, le poids de la population salariée a reculé durant les 10 dernières années et est passé sous la barre des 80 %⁹⁰.

Ces mutations de l'emploi touchent de plein fouet les classes moyennes, et particulièrement les classes moyennes inférieures. En 1996, la part des individus appartenant à la classe moyenne inférieure qui disposait d'un CDD était de 6,8 %. Cette proportion a triplé pour atteindre 18,4 % en 2019, le rythme le plus élevé de toutes les catégories de population⁹⁰.

En outre, la rémunération de ces emplois n'augmente plus autant qu'avant. Des années 1950 aux années 1970, le revenu disponible des travailleurs français a doublé en 15 ans, à raison de 5 à 6 % par an en moyenne. Des années 1980 à la crise de 2008, ce dernier a augmenté de près de 2 % par an. Il fallait ainsi environ 40 ans pour doubler son revenu disponible, soit une vie de travail. Au cours des 15 dernières années, le taux de croissance du revenu disponible a été inférieur à 1 %, ce qui signifie qu'il faut désormais plus de 70 ans de labeur pour doubler son pouvoir d'achat⁹¹. **Dès lors, pour une grande majorité des travailleurs, le travail ne permet plus d'augmenter sensiblement son niveau de vie. Si les**

⁸⁷ Olivier Marchand, « Salariat et non-salariat dans une perspective historique », *Économie et statistique*, vol. 319, n° 1, 1998, p. 3-11.

⁸⁸ Claude Didry, « Du louage d'ouvrage au contrat de travail, une autre histoire du salariat », *Le Droit ouvrier*, 2019.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Insee, Enquêtes emploi.*

⁹¹ *Insee, Évolution du revenu disponible brut et du pouvoir d'achat, 2023.*

⁸⁶ Philippe d'Iribarne, « La Logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales », *Média Diffusion*, 2015.

classes moyennes ne voient pas leur niveau de vie diminuer, la perception de sa stagnation est à l'origine d'un sentiment de découragement face à l'avenir. Les promesses des années 1960, que les paroles de la chanteuse populaire Sheila⁹² illustraient – « *Tandis que moi qui ne suis rien Qu'une petite fille de Français moyen Quand je travaille oui je me sens bien Et la fortune viendra de mes mains* » – sont ainsi, définitivement, enterrées.

*Une pression fiscale qui tend à dégrader
la perception d'un travail rémunérateur*

La fiscalité est souvent prise pour cible comme facteur de déclassement financier particulièrement injuste à l'égard des classes moyennes. Si tel est réellement le cas, il ne s'agit toutefois pas d'une exception européenne. Selon une étude de l'Institut Ifo et d'EconPol⁹³, les classes moyennes françaises se positionnent dans la moyenne européenne sous bien des aspects. La France, tout comme la Pologne, l'Italie, le Luxembourg, la Suède ou encore l'Autriche imposent les revenus de leurs classes moyennes à des taux très proches de la moyenne européenne. Mieux, les charges fiscales et sociales qui leur incombent sont parmi les plus faibles d'Europe : celles-ci peuvent atteindre 27 % à 35 % en France, selon le niveau de revenu, contre 35 % à 43 % en Allemagne et en Suède.

Les foyers des classes moyennes inférieures françaises (entre 75 % et 100 % de la médiane) sont bénéficiaires nets de l'imposition, cas que l'on retrouve seulement en République Tchèque. Cette dynamique indique toutefois un rapprochement du niveau de vie des classes moyennes inférieures vers celui des classes populaires, habituelles bénéficiaires de l'imposition⁹⁴.

⁹² Sheila, « *Petite fille de Français moyen* », 1968.

⁹³ Institut Ifo / EconPol Europe, « *la charge fiscale des classes moyennes en France correspond à la moyenne européenne* », 06/09/2021.

⁹⁴ Mathias Dolls, et al. « *Income and tax burden of the middle class in Europe.* », *EconPol Forum*. Vol. 24. No. 4. Munich: CESifo GmbH, 2023.

En revanche, le coin « socio-fiscal » français⁹⁵ est le plus élevé des pays de l'OCDE après la Belgique et l'Allemagne. Particulièrement désincitatif pour l'emploi⁹⁶, il l'est d'autant plus pour les salariés, et ainsi les classes moyennes, dont les fruits du labeur semblent dissipés dans une imposition lourde et complexe.

Le coin socio-fiscal en 2022

(en % du salaire brut)

	67 % du salaire moyen	Salaire moyen	167 % du salaire moyen
France	40,7%	47,0%	53,9%

Source : FIPECO.

En somme, si le salaire moyen était de 1 000 € versés par un employeur à son salarié, 470 € sont prélevés, d'une façon ou d'une autre par l'État. **Les allègements de cotisations sociales pour les plus bas revenus et l'impôt sur le revenu en renforcent l'aspect progressif : plus le salaire augmente, plus ce coin socio-fiscal progresse.** Dès lors, « *le gain marginal d'une augmentation de salaire⁹⁷* » diminue à mesure que le revenu augmente. **Les efforts d'enrichissement des classes moyennes liés au travail sont ainsi érodés par un prélèvement fiscal et social particulièrement lourd sur la rémunération.** Aucune solution proposée par les gouvernements successifs – exonération de charges sociales sur les bas, très bas salaires, ou sur « X » Smic – ne semble parvenir à faire l'objet d'un consensus économique et politique.

⁹⁵ Défini selon l'OCDE par « *le rapport entre le montant des impôts payés par un travailleur salarié moyen sans enfant et les coûts totaux de main-d'œuvre qu'il représente pour son employeur* ».

⁹⁶ OCDE (2023), *Coin fiscal (indicateur)*. doi: 10.1787/32dc7d10-fr (Consulté le 14 novembre 2023).

⁹⁷ Julie Ruiz, « *Qu'est-ce que le « coin fiscal-social » dont parle Emmanuel Macron ?* », *Le Figaro*, 16/05/2023.

*Le sentiment d'être « contributeur net »
et non bénéficiaire du modèle social français*

La force contributrice des classes moyennes dans le système de redistribution est une réalité : classes moyennes inférieures et supérieures représentent 40 % des foyers fiscaux et 100 milliards d'euros d'impôt direct, soit près de cinq fois plus que les classes populaires⁹⁸.

Sans adopter de posture caricaturale, il s'avère que les classes moyennes sont celles qui contribuent le plus et les classes populaires celles qui bénéficient le plus du système de redistribution français. Les classes moyennes sont en effet au cœur du système de redistribution : elles correspondent au deux-tiers des recettes fiscales directes et elles sont la cible de 60 % des prestations en espèce, selon la définition de l'OCDE⁹⁹. **Les prestations et aides sociales sont en effet davantage fléchées vers les plus démunis.** Selon les statistiques de l'Insee, la part des prestations sociales versée aux plus démunis augmente. En 1975, 84 % de ces prestations étaient distribuées aux ménages à bas revenus dont 25 % au 10 % les plus pauvres. En 2016, la part des ménages à bas revenus est passée à 96 % et les 10 % les plus pauvres en perçoivent désormais 46 %¹⁰⁰. **Ce ciblage vers les ménages les plus défavorisés alimente ainsi la crise d'illégitimité du système qui apparaît structurellement orienté vers les plus défavorisés, au détriment des classes moyennes inférieures¹⁰¹.**

Les derniers chiffres publiés par l'Insee¹⁰² sur l'impact de la redistribution élargie sont en ce sens particulièrement éloquentes et montrent que

⁹⁸ OCDE, « Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse », Éditions OCDE, Paris, 2019.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Sandra Hoibian, « Le regard des Français sur les politiques familiales et sociales de la CNAF », Crédoc, mai 2023.

¹⁰¹ Régis Bigot et al. « Les classes moyennes sont-elles perdantes ou gagnantes dans la redistribution socio-fiscale ? », Cahier de recherche du Crédoc, n° 297, 2012.

¹⁰² Note Insee – 19/09/2023 – La « redistribution élargie » de l'Insee intègre la totalité des transferts publics, versés et reçus, et ainsi une valorisation monétaire des services publics.

les classes moyennes sont celles pour lesquelles le bénéfice de la redistribution tend à s'annuler au regard des contributions versées. En effet, la part de bénéficiaires nets de la redistribution élargie s'établit à moins de 50 % pour les individus situés au niveau de vie médian. Elle atteint en revanche plus de 85 % parmi les 30 % les plus modestes. Plus encore, avant transferts, les ménages médians ont un revenu 4 fois plus élevé que celui des ménages les plus pauvres et 4 fois moins élevé que celui des ménages aisés. Après transferts, il est 2,3 fois moins élevé que les classes les plus aisées mais seulement 1,3 fois plus élevé que celui des ménages les plus pauvres.

	Ménages pauvres	Ménages modestes	Ménages médians	Ménages plutôt aisés	Ménages aisés
Revenus avant transferts	6 980 €	17 080 €	30 680 €	47 630 €	127 270 €
Écart de revenus des ménages médians avant transferts	4,4	1,8	/	1,5	4,1
Revenus après transferts	25 330 €	29 550 €	33 770 €	40 970 €	78 480 €
Écart de revenus des ménages médians après transferts	1,3	1,1	/	1,2	2,3

Source : Insee, Note d'Analyses n° 88 – 19/09/2023.

Clé de lecture : les ménages pauvres reçoivent un revenu avant transferts de 6 980 € par unité de consommation en moyenne, soit 4,4 fois moins que celui des ménages médians. Après transferts, selon la redistribution élargie, les ménages pauvres disposent d'un revenu de 25 330 € par unité de consommation en moyenne, soit 1,3 fois moins que celui des ménages médians.

La redistribution élargie actuellement en vigueur nourrit ainsi un réel déclasserement monétaire relatif des classes moyennes par rapport aux plus modestes. Elle contribue au sentiment d'affaiblissement économique de la méritocratie.

Sentiment d'injustice renforcée après la crise sanitaire pour certains Français appartenant aux classes moyennes, comme le rapporte un propos de l'un d'entre eux : « *alors qu'on nous annonce la fin de l'État-providence, à chaque problème une solution ad hoc, une aide sociale, un chèque provoquant des sentiments croissants d'inégalité, d'injustice. La pandémie a exacerbé une forme de séparatisme, ceux qui ont droit versus ceux qui n'ont pas le droit, ceux qui sont essentiels ou non. Il faudrait penser à la classe moyenne qui se lève, bosse, prend des risques, qui a souffert, vécu des privations, a eu peur, mais a continué à œuvrer, sans prime, sans reconnaissance.* »¹⁰³

Le sentiment d'une pression fiscale toujours plus forte est en nette progression et s'accompagne d'un ressenti plus fort encore de ne pas recevoir de contreparties du système social. Selon l'IFOP, et par autodéclaration, « *71 % de ceux qui se situent au sein de classe moyenne inférieure (en hausse de 28 points par rapport à 2010), 62 % de ceux qui disent appartenir à la classe moyenne véritable (+ 25 points) et 47 % de ceux qui se positionnent au sein de la classe moyenne supérieure (+ 26 points) disent ne pas être assez aidés par l'État et les pouvoirs publics* »¹⁰⁴.

Cette fiscalité accrue pour les classes moyennes pèse ainsi significativement sur leur capacité à se constituer un patrimoine. À cet égard, en 2021, 61,2% des ménages détenaient un patrimoine immobilier – soit 0,8 point de moins qu'en 2018 – dont seulement 40,7% chez les employés et 63% pour les professions intermédiaires. Ce taux atteint près de 76% chez les cadres et 86% pour les professions libérales. L'épargne logement a également particulièrement décliné dans le portefeuille d'actifs des Français : s'ils étaient près de 41% à en détenir en 1998, ils ne sont plus que

¹⁰³ Maurice Lévy, « Ouvrez les yeux », Paris, Fayard, 2022.

¹⁰⁴ Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo, Samuel Jéquier, op. cit.

31% en 2021¹⁰⁵. De manière générale, la grande majorité des Français a vu sa propension à épargner diminuer, les classes favorisées mis à part. Les classes moyennes ne font pas exception : par rapport à septembre 2010, la capacité déclarée à pouvoir épargner y a diminué de 5 points en moyenne. **Cette difficulté perçue et ressentie de se constituer un patrimoine projeté est socialement et sociologiquement délétère pour les classes moyennes.** Comme le souligne à juste titre Nicolas Duvoux : « *D'un point de vue économique, le patrimoine constitue un droit de préemption sur des revenus futurs. D'un point de vue sociologique, il constitue un socle de sécurité, assis sur ces garanties, et l'indispensable assise d'une projection sécurisée dans l'avenir* »¹⁰⁶.

b. Le logement : entre désir de propriété frustré et exclusion accrue du marché locatif

La stratégie résidentielle des classes moyennes : une protection face au risque de déclasserement qui porte un coût de plus en plus élevé

Le lieu de résidence est l'une des dimensions les plus importantes du statut social des classes moyennes. Les distances territoriales sont certes plus marquées entre les ménages les plus riches et les classes moyennes qu'au sein des classes moyennes elles-mêmes, mais elles sont aussi nettes au sein des classes moyennes qu'entre les classes moyennes inférieures et les plus pauvres. Autrement dit : « *chacun met son pauvre à distance* »¹⁰⁷. Ainsi, plus le statut socioprofessionnel d'un ménage est élevé, plus son voisinage se vide de ses classes populaires et se peuple de professions intellectuelles niveau cadre. **Les dépenses de logement**

¹⁰⁵ Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010, 2014-2015 et Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018, 2020-2021.

¹⁰⁶ Nicolas Duvoux, op. cit., p. 249.

¹⁰⁷ Dominique Goux et Éric Maurin, « Les nouvelles classes moyennes », Paris, Seuil, 2012.

sont donc particulièrement contraintes pour les classes moyennes qui préfèrent conserver un statut privilégié de propriétaires ou demeurer dans des bassins d'habitats en tension : peu importe le coût et les tensions du marché, elles veulent éviter le déclassement résidentiel¹⁰⁸.

Or, le coût du logement – premier poste de dépenses des ménages a significativement cru depuis 25 ans sous l'effet de l'augmentation des loyers et d'une hausse des prix de l'immobilier – qui ont doublé entre 1997 et 2008¹⁰⁹, – mais aussi de l'amélioration tendancielle de la qualité de l'habitat. **En témoigne l'évolution du « pouvoir d'achat immobilier » qui a significativement diminué au cours des cinquante dernières années : il est aujourd'hui près de 50 % plus faible qu'entre 1975 et 2005.**

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Régis Bigot, « Les classes moyennes sous pression », *op. cit.*

Graphique 5 : ratio du revenu disponible brut et des prix immobilier depuis 1975

(base 1 au T1 de 2023)



Source : Calculs de H. D'Albis, Article Les Echos¹¹⁰.

¹¹⁰ Hippolyte d'Albis, « Pouvoir d'achat immobilier : verrons-nous enfin le bout du tunnel ? », *Les Echos*, 14/09/2023.

Ainsi, le prix du logement augmente bien plus rapidement que le revenu médian. Par exemple, à niveau égal en 1995, en 2017 le revenu médian a augmenté de 30 % quand le prix du logement a doublé¹¹¹. Ainsi, la diminution du rythme national d'accès à la propriété est réelle et significativement marquée depuis ces dernières années :

Année	Taux d'accès à la propriété	Écart par décennie
1960	36,5%	
1970	45,2%	+ 8,7
1980	49,6%	+ 4,4
1990	54,4%	+ 4,8
2000	55,1%	+ 0,7
2010	57,3%	+ 2,2
2020	57,9%	+ 0,6

Source : Insee, enquête Logement.

Clé de lecture : en 1970, 45,2 % des ménages français étaient propriétaires, soit 8,7 points de plus qu'en 1960. En 2020, ils sont 57,9 % à être propriétaires, soit 0,6 point de plus qu'en 2010.

Avec l'augmentation des prix de l'immobilier, il faut désormais quinze années de travail en moyenne pour acheter 100 m² contre dix en 2000¹¹². En effet, les prix moyens de l'immobilier ont considérablement augmenté en France, l'indice des prix des logements – tout territoire et habitations confondus – a enregistré une hausse d'environ 30 % entre 2013 et 2023¹¹³. Un rapport de l'OCDE de 2021 relève que le

¹¹¹ Data – OCDE.

¹¹² Pierre-Yves Cusset et Alain Trannoy, « Alimentation, logement, transport : sur qui l'inflation pèse-t-elle le plus ? » La note d'analyse de France Stratégie, vol. 119, n° 4, 2023.

¹¹³ Insee, Enquêtes logement

poids du logement dans les dépenses des ménages a progressé de 20 % entre 2005 et 2015, représentant près de 31 %¹¹⁴ du budget des ménages intermédiaires.

Cette tendance ne serait que se confirmer dans les années à venir, l'augmentation constante du coût du logement entre 2012 et 2015 ayant été compensée par des conditions d'emprunt particulièrement avantageuses – 2,70 % en janvier 2015 pour des prêts à 25 ans contre 3,90 % aujourd'hui¹¹⁵. **Face à cette crise tant conjoncturelle que structurelle, les classes moyennes sont en grande partie exclues du marché de l'immobilier et tout particulièrement de celui de la primo-accession.** En effet, nombre de primo-accédants ne peuvent désormais envisager un projet immobilier sans support familial ou héritage : l'apport personnel exigé pour obtenir un crédit a augmenté de 60 % depuis 2022¹¹⁶.

*Les aides sociales au logement :
au cœur des frustrations des « seuils »*

Les aides personnelles au logement – aide personnalisée au logement (APL) et allocation de logement familiale (ALF) et sociale (ALS) – sont aujourd'hui davantage ciblées sur les plus modestes. Parmi ses bénéficiaires, 70 % des ménages ont un revenu inférieur à un SMIC et pour 96 % d'entre eux, le revenu est inférieur à deux SMIC¹¹⁷. **La moyenne du revenu des ménages bénéficiaires de ces aides est ainsi de 0,73 SMIC par ménage soit près de 880 € par mois en 2019¹¹⁸.**

¹¹⁴ OCDE, « Sous pression : classes moyennes en perte de vitesse », op. cit.

¹¹⁵ Banque de France, Panorama des prêts à l'habitat des ménages, données disponibles au 5 décembre 2023.

¹¹⁶ Christel Villedieu, « Immobilier ancien : Que s'est-il passé au 1^{er} semestre 2023 ? », Century 21, 26/06/2023.

¹¹⁷ Frédérique Puissat, « Évolution et paupérisation d'une partie des Français », Rapport d'information n° 830 (2020-2021), déposé le 15 septembre 2021.

¹¹⁸ Ibid.

Ces aides ne concernent ainsi que marginalement les classes moyennes. Ainsi, celles-ci, situées souvent « au seuil » des conditions d'octroi de ces aides publiques, subissent directement, et avec un faible soutien, la hausse des prix du logement sur le marché immobilier.

Le logement social, initialement créé pour permettre aux classes populaires et moyennes de se loger plus décemment, ne répond désormais plus à sa promesse républicaine. En effet, si près des deux-tiers des ménages sont susceptibles d'être éligibles à un logement social au regard du seul critère de leurs revenus¹¹⁹ – y compris donc une large partie des classes moyennes – la réalité d'attribution est toute autre : seuls 15 % d'entre eux y ont accès.

En effet, les ressources des habitants du parc social demeurent très inférieures au reste des propriétaires ou locataires du parc immobilier libre¹²⁰. En 2016, le niveau de vie médian des locataires du parc social est de 15 100 € par an, contre respectivement 17 900 € et 23 300 € pour les locataires du secteur libre et les propriétaires. Le taux de pauvreté atteint 35 % pour les locataires du parc social contre 23 % pour les locataires du secteur libre et 7 % pour les propriétaires occupants. En toute logique, les classes moyennes ne représentent dès lors qu'une part minime des locataires de logement social : **seuls 10 % des locataires du parc social ont un niveau de vie supérieur au niveau de vie médian, de 23 740 € par an¹²¹.**

Naturellement écartées du logement social, les classes moyennes subissent également le revers de cette politique publique du logement en étant confrontées à une hausse significative du prix du marché immobilier privé. Depuis le vote de la loi relative à la solidarité et

¹¹⁹ Note de l'Institut Montaigne – « Logement : rebâtir nos ambitions », 2022.

¹²⁰ Pauline Delance, « 11 millions de personnes sont locataires d'un logement social », Insee première, 2018.

¹²¹ Source Insee – Chiffres Fidéli 2016.

au renouvellement urbain (SRU), les communes se sont vues imposer des quotas obligatoires de logements sociaux (article 55). La loi SRU prévoyait un quota de 20 % de logements sociaux à horizon 2020, mais ce taux a été relevé à 25 % à horizon 2025 par la loi Duflot du 18 janvier 2013. **La généralisation de ces quotas et l'obligation de construction d'immeubles ont des effets particulièrement délétères pour les classes moyennes sur le marché libre.** Vendus à des prix en-dessous du prix du marché aux bailleurs sociaux, les constructeurs ont en effet tendance à renchérir le prix des logements neufs et non plafonnés pour équilibrer leur bilan. **C'est la double peine pour les classes moyennes : exclues des logements sociaux et confrontées à des prix locatifs et à l'achat au-dessus du prix du marché.**

Ces défaillances systémiques entraînent dès lors une réduction significative de la mobilité résidentielle, vrai frein à la mobilité sociale. Le taux de rotation annuel est ainsi passé de 12,5 % par an en 1999 à 9,9 % en 2009¹²². Cette mobilité faible dans le parc social est un facteur de friction sur le marché de l'emploi car les bénéficiaires peuvent refuser un emploi ailleurs pour ne pas perdre les avantages garantis par leur logement¹²³. De même, les logements sociaux peuvent conduire à des situations de rente. Le droit au maintien dans le logement pour le ménage locataire peut-être extrêmement avantageux pour ce dernier lorsque ses ressources s'accroissent ou quand la taille du ménage diminue (départ des enfants)¹²⁴.

Pour éviter cet effet d'éviction des classes moyennes, l'État a mis en place, en 2017, une offre de logements intermédiaires qui, sous critère de ressources, propose un loyer de 10 % à 20 % inférieur au prix du marché, pour

¹²² États généraux du logement de 2011.

¹²³ Salima Bouayad-Agha, Sébastien Ménard et Faouzi Sellem, « Statut résidentiel et retour à l'emploi dans un modèle à agents hétérogènes : effet mobilité ou effet richesse ? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1, 2010, p. 57-88.

¹²⁴ Alain Trannoy et Étienne Wasmer, « La politique du logement locatif », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 10, 2013.

compléter l'offre de logements sociaux. La promesse de ces logements à loyers réglementés est de « *permettre aux classes moyennes d'habiter dans les grandes villes, près de leur lieu de travail, sans consacrer une part trop importante de leur budget à leur logement*¹²⁵. » **Leur nombre est malheureusement encore insuffisant. Un rapport du Sénat évalue entre 320 000 et 560 000 le nombre de ménages en attente d'un logement intermédiaire** alors que le logement intermédiaire ne dépasse pas les 140 000 logements¹²⁶ en France.

2.2. DES DÉFIS À RELEVER À LONG TERME POUR REDONNER CONFIANCE EN L'AVENIR : UNE ÉDUCATION MÉRITOCRATIQUE ET ACCESSIBLE POUR TOUS LES FRANÇAIS ET UNE GESTION DE LA TRANSITION CLIMATIQUE QUI NE DOIT PAS MÉPRISER LEUR AVENIR

a. L'éducation comme planche de salut d'un avenir incertain et anxiogène

La démocratisation de l'École au cœur du parcours méritocratique des classes moyennes

L'École constitue, aujourd'hui comme hier, le seul moyen pour les classes moyennes de penser l'ascension sociale. **Cette croyance est même une distinction dans le système de valeurs des Français, puisque comme l'énonce Nathalie Quintane :** « *Jamais ceux d'en bas n'ont cru que l'école pouvait leur donner quoi que ce soit en termes d'emploi – ce qui leur donne un toit, du pain, c'est l'usine, la ferme, ou Carrefour, ou Décathlon. Jamais ceux d'en haut ne l'ont jamais vraiment cru non plus – l'argent viendra de l'héritage, du patrimoine, du père ou de la tante, d'une école de commerce payée 40 000 € l'année.*¹²⁷ » L'École et son idéal démocratique ont force de refuge salutaire pour les classes moyennes.

¹²⁵ CDC habitat – logements intermédiaires.

¹²⁶ Sénat, « Évolution et paupérisation d'une partie des Français », Rapport d'information n° 830, 2021.

¹²⁷ Nathalie Quintane, « Que faire des classes moyennes ? », Paris, P.O.L. Éditeur, 2016.

La démocratisation de l'enseignement secondaire a conduit à une augmentation du niveau d'éducation de la classe populaire¹²⁸ mais aussi à un surinvestissement dans l'enseignement supérieur de la part des classes moyennes et supérieures. **Dans l'ensemble, les enfants de la classe moyenne n'ont pas subi de déclassement scolaire intergénérationnel.** Toutefois, les différences de statut social entre les familles déterminent toujours de la même façon les écarts de rang scolaire entre les enfants, les classes supérieures ayant un accès presque réservé aux cursus élitistes. En effet, selon une dernière étude de France stratégie¹²⁹ les diplômés restent fortement différenciés selon les origines sociales des étudiants. Ainsi, en 2019, 50 % des individus venant d'une famille à dominante « cadre » exerçaient un emploi de cadre intellectuel supérieur contre 1,6 % d'entre eux qui exerçaient un emploi d'ouvrier non qualifié.

Le diplôme demeure l'un des principaux déterminants de l'accès à une position sociale « haute », surtout en début de carrière : 69 % des jeunes titulaires d'un diplôme long sont cadres en 2020, contre 8 % seulement des titulaires d'un diplôme court¹³⁰. Ainsi, réduire le risque de déclassement perçu par les classes moyennes, repose en grande partie sur la capacité de permettre à ses enfants d'accéder à des diplômes supérieurs. Cela est d'autant plus vrai que très peu de jeunes diplômés occupant un premier emploi de cadre ont connu par la suite une mobilité descendante (ils ne sont que 7 % dans cette situation, sans toutefois pouvoir isoler la part volontaire de ce « déclassement »).

¹²⁸ Éric Maurin et Dominique Goux, *op. cit.*

¹²⁹ France Stratégie, « Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes », Rapport, 2023.

¹³⁰ *Ibid.*

*Des stratégies de sauvegarde du patrimoine éducatif
qui alourdissent encore davantage le champ de contraintes
budgétaires des classes moyennes*

Afin d'éviter un « processus de désillusion générationnelle, marqué par le constat d'un échec vécu le plus souvent sur un mode personnel¹³¹ », les classes moyennes sont dès lors de plus en plus nombreuses à recourir à de multiples stratégies d'optimisation de leur chance d'intégration aux voies les plus diplômantes. Le sentiment que le travail ne permet plus – comme autrefois – de s'émanciper socialement et financièrement, alimente le besoin des classes moyennes de sécuriser et d'optimiser les chances de réussite de leurs enfants. **En ce sens, l'essor considérable du marché des cours particuliers – qui représente plus de 2 milliards d'euros aujourd'hui en France, avec des croissances régulières et positives pour l'ensemble des acteurs privés ces dernières années¹³² – en est l'une des illustrations les plus frappantes.** Champions en la matière, les Français sont en effet les plus grands consommateurs de cours particuliers en Europe. Cette évolution, initialement soutenue par les familles aisées est toutefois largement alimentée par un recours croissant, depuis les années 1980, par les classes moyennes qui « laissent moins de pouvoir à l'institution scolaire, ce qui n'est pas encore le cas des classes populaires¹³³ ». Ces stratégies ont un véritable coût pour les finances publiques en matière de défiscalisation – estimé à 240 M€ en 2006¹³⁴ et donc sans aucun doute bien supérieur désormais – mais surtout sur le budget des familles : les parents y ayant recours dépenseraient entre 1 500 et 2 000 € en moyenne par an avant déduction fiscale¹³⁵.

¹³¹ Louis Chauvel, *op. cit.*

¹³² Alice Raybaud, « Les cours particuliers, un business en plein essor qui sert aussi à doper ses résultats sur Parcoursup », *Le Monde*, 26/12/2023.

¹³³ CAE, « Quelle organisation pour le système scolaire ? », *Note d'analyse*, 2013.

¹³⁴ CERC, « Les services à la personnes », *Rapport n° 8*, 2008.

¹³⁵ Cours Particuliers, « Les cours particuliers en France : état des lieux et statistiques ».

Le recours à l'enseignement privé sous contrat n'est pas exempt de cette tendance et constitue également un symptôme de cette nouvelle dynamique. Fort de 2 millions d'élèves, soit 17,6 % des effectifs scolarisés¹³⁶, l'enseignement privé connaît un regain d'inscriptions de la part des classes aisées mais aussi des classes moyennes. En effet, la proportion d'élèves issus de classes moyennes (définition au sens des PCS – professions intermédiaires) inscrite dans les collèges privés plutôt que dans les collèges publics est bien plus importante en 2021 qu'en 1995. Parmi les collégiens entrés en sixième en 1996, la proportion d'élèves des classes moyennes était supérieure de 0,3 point dans les collèges privés sous contrat au regard des collèges publics. Elle l'est de 3,3 points en 2021¹³⁷.

L'ensemble de ces stratégies – qui, rappelons-le, sont fondées sur un besoin sociologique très marqué de sécuriser la réussite scolaire de ses enfants afin d'éviter le risque du déclassement – a un coût financier important pour des effets qui restent à démontrer¹³⁸. **Derrière le problème de « pouvoir d'achat » largement répandu, se cache désormais cette dynamique particulièrement délétère pour les classes moyennes : la hausse du coût des stratagèmes perçus comme pouvant optimiser la réussite de leurs enfants (cours particuliers, enseignement privé, puis supérieur...) qui pèse ainsi directement sur leur budget, et demeure incompressible.** Il n'est en effet pas envisageable de « sacrifier » l'avenir scolaire de ses enfants, seul remède perçu au risque de déclassement et plus largement au risque de l'insécurité et de l'incertain, particulièrement craint par ces classes moyennes. Dès lors, une réflexion de long terme doit être menée pour permettre notamment de replacer l'École au cœur d'un système de valeurs méritocratiques et de confiance, qui semble-t-il, ne joue plus son rôle pour une large majorité des classes moyennes : « Souvent, je me dis qu'on m'a enseigné pendant des

¹³⁶ Cour des comptes, « L'enseignement privé sous contrat », *Rapport*, 2023.

¹³⁷ Marine Guillerm, Olivier Monso, « Évolution de la mixité sociale des collèges », *Note d'Information*, n° 22.26, DEPP, 2022. <https://doi.org/10.48464/ni-22-26>.

¹³⁸ John Hattie – “What doesn't work in education : the politics of distraction” – Juin 2015 - p. 10-11.

années des valeurs qui n'ont plus cours aujourd'hui : le travail, le mérite, la politesse, l'orthographe, la grammaire, la bienveillance... J'en viens à penser que je n'ai pas appris les bonnes choses pour me battre de nos jours¹³⁹. »

Des inégalités territoriales d'accès à l'enseignement supérieur qui immobilisent l'ascenseur social

Ces stratégies de différenciation au regard des parcours scolaires des enfants est par ailleurs le reflet d'une stratégie résidentielle précédemment décrite et donc de la constitution de nouvelles « géo-classes¹⁴⁰ ». **Les chances d'ascension sociale des enfants des classes populaires et moyennes sont en réalité très inégalement réparties sur le territoire : si l'ascenseur social semble plutôt bien fonctionner en Bretagne, en Île-de-France ou encore en Midi-Pyrénées, c'est moins le cas dans le Nord-Pas-de-Calais, en Picardie ou en Poitou-Charentes par exemple¹⁴¹.** En effet, en dehors de Toulouse, Lyon, Grenoble, Nantes et des départements franciliens, aucun département en France n'offre « plus de 1 % de chance à ses jeunes d'accéder à une des 35 grandes écoles les plus sélectives du pays¹⁴². » Dès lors, si le coût de la vie moyen d'un étudiant inscrit à l'université est d'un peu plus de 1 000 € par mois dans les villes universitaires¹⁴³, il est encore plus élevé dans les villes aux offres éducatives plus sélectives¹⁴⁴. **Les inégalités territoriales constituent ainsi un obstacle additionnel, à fort impact financier pour les classes moyennes désireuses d'assurer la poursuite d'études sélectives pour leurs enfants.**

¹³⁹ Maurice Lévy, *op. cit.*

¹⁴⁰ Thomas Piketty et Julia Cagé, *op. cit.*

¹⁴¹ France Stratégie, « La géographie de l'ascension sociale », Note d'analyse, 2015.

¹⁴² Aurélien Delpirou et Frédéric Gilli, « 50 cartes à voir avant d'aller voter », Paris, Éditions Autrement, 2022.

¹⁴³ UNEF, « Classement des villes universitaires selon le coût de la vie étudiante 2022 », Dossier de presse, 2022.

¹⁴⁴ Pascal Galinier, « Une enquête révèle le coût élevé des études supérieures », *Le Monde*, 21/05/2018.

Les inégalités territoriales d'accès aux parcours les plus diplômants doivent ainsi constituer le cœur de l'action publique, puisque source de nombreux maux et d'obstacles limitants les espoirs d'une majorité de Français de ces classes moyennes. Déconstruire le mythe d'un déclassement perpétuel qui nourrit une crainte renforcée de l'avenir est une nécessité pour ces classes moyennes et ne peut se passer d'une réflexion ambitieuse sur l'accès équitable aux diplômes les plus sélectifs, indépendamment des origines territoriales.

À ces éléments structurants mais somme toute classiques, s'ajoutent les incertitudes portées par les nouveaux défis, en particulier celui de la transition environnementale. Ce dernier, loin d'être encore parfaitement tangible pour l'ensemble des Français, pourrait ainsi devenir la pierre angulaire du devenir de nos classes moyennes.

b. La transition climatique et environnementale : le défi du siècle pour les classes moyennes

Le risque et l'incertitude face à de potentielles dépenses contraintes supplémentaires

Alors que les défis climatiques et environnementaux sont désormais bien inscrits dans l'agenda politique et citoyen, leur traduction en matière de politiques publiques est un véritable enjeu pour les classes moyennes. Une fois encore, elles expriment régulièrement une véritable crainte face à l'incertitude des différentes mesures qui seront prises pour répondre à ces défis. La seule certitude qu'elles nourrissent toutefois : **elles ne souhaitent contribuer que modérément à l'effort collectif consenti.** En ce sens, à l'affirmation « Il faut que le Gouvernement prenne des mesures rapides et énergiques pour faire face à l'urgence environnementale, même si cela signifie de demander aux Français des sacrifices financiers », 15,8 % des Français répondent « tout à fait d'accord ». Ils sont 19,8 % à le penser dans les classes populaires et défavorisées et

17,3 % chez les classes plus aisées et privilégiées. **Ils ne sont que 14,3 % à l'être chez les classes moyennes.**

Quel coût face à la rénovation énergétique de leurs logements ? Au renchérissement des prix de notre alimentation en raison de la nécessaire refonte d'un modèle agricole plus durable ? À l'achat d'un nouveau véhicule électrique et aux restrictions potentielles à venir en matière de mobilité « autosoliste » ? Au remplacement de leur chaudière par une pompe à chaleur ? À l'augmentation potentielle des prix de leurs assurances habitation face à la multiplication et à la systématisation des nouveaux risques climatiques ?

Les quelques chiffres dont nous disposons d'ores et déjà s'agissant de l'impact de ces grands défis donnent la mesure :

- **seuls 1 % des 38,7 millions de véhicules détenus par les Français aujourd'hui sont électriques ou hybrides**¹⁴⁵ ;
- les aides MaPrimeRénov' – qui ont le mérite d'exister – **ne couvrent en moyenne que 30 % du coût total des travaux de rénovation énergétique des particuliers** : en 2022, son montant moyen était de 3 270 € pour des travaux avec un coût moyen de 10 775 €¹⁴⁶ ;
- le coût moyen des incidents climatiques en France a triplé en quelques années – passant de 1 Md€ par an avant 2015 à près de 3,5 Md€ par an depuis 2016¹⁴⁷ – et renchérisant ainsi par exemple, **la prime moyenne de l'assurance habitation de 7 % depuis 2018**¹⁴⁸. D'ici 2050, le coût total des sinistres climatiques pourrait même augmenter de 90 %, ce qui pourrait doubler voire tripler le coût des assurances habitation¹⁴⁹ pour les ménages.

¹⁴⁵ Entretien Christophe Béchu dans *Hémicycle Hors série « Routes et nouvelles mobilités »*, paru en octobre 2023.

¹⁴⁶ Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, « *Tableau de suivi de la rénovation énergétique dans le secteur résidentiel* », données du 01/08/2023.

¹⁴⁷ Selon France Assurance.

¹⁴⁸ FFA, « *L'assurance française, données clés 2022* », Rapport, 2022.

¹⁴⁹ France Télévisions, « *Assurance habitation : des prix en hausse pour 2023* », 05/07/2023.

Éviter la constitution de nouveaux effets de seuils « climatiques », apanages des classes moyennes et bombes sociales à retardement

Si les aides publiques dédiées à la rénovation énergétique ou à l'achat d'un véhicule électrique ont significativement augmenté – de près de 160 % entre 2008 et 2023, le montant plafond d'aides que peut obtenir un ménage étant passé en moyenne de 20 000 € à 50 000 €¹⁵⁰ – **la majorité des effets de seuils de ces aides demeure au niveau des classes moyennes**. Les programmes d'aides à la rénovation demeurent ciblés sur les classes les plus modestes, voire une partie des classes moyennes inférieures mais sont insuffisantes pour permettre à ces dernières d'accéder à des rénovations performantes et durables. L'écart est ainsi plus important encore pour l'accès aux voitures électriques dont le reste à charge pour les classes moyennes avoisinerait les 28 000 €¹⁵¹.

Le dernier rapport de France Stratégie piloté par Jean Pisani-Ferry¹⁵² abonde en ce sens et apporte quelques éléments de réponse prospectifs qui confirment l'ampleur de l'enjeu financier pour ces classes moyennes pour lesquelles « *la rénovation du logement et changement du vecteur de chauffage d'une part, acquisition d'un véhicule électrique en lieu et place d'un véhicule thermique d'autre part, appellent un investissement de l'ordre d'une année de revenu.* » Les classes moyennes inférieures rurales, particulièrement dépendantes de leurs voitures au quotidien – elles sont 94 % à être motorisées¹⁵³ – ont ainsi été au fondement du mouvement des gilets jaunes¹⁵⁴. **Nul ne peut dès lors prédire quelles conséquences auront**

¹⁵⁰ IACE, « *La transition est-elle accessible à tous les ménages ?* », Rapport, 2023.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² France Stratégie « *Les incidences économiques de l'action pour le climat* » – Jean Pisani-Ferry, Selma Mahfouz, Rapport, 2023.

¹⁵³ Ministère de la transition écologique, « *Les voitures des ménages modestes : moins nombreuses mais plus anciennes* », Rapport, 2020.

¹⁵⁴ Sandra Hoibian, « *Le mouvement des Gilets jaunes ou les limites d'un modèle de société* », Crédoc, décembre 2009.

ces – inéluctables – factures énergétiques et environnementales à venir si ce sentiment « d'écrasement » des classes moyennes n'est pas pris en compte et anticipé.

Les arbitrages doivent, en la matière climatique tout comme dans toutes les autres, être précisément pesés et les mesures particulièrement ciblées sur ces classes moyennes. Ne pas s'y atteler serait prendre le risque de renforcer un malaise préexistant et de nourrir leur défiance croissante envers l'État, les institutions et la politique. **Les classes moyennes ne peuvent plus être qu'un drapeau politique brandi à chaque crise démocratique mais doivent faire l'objet d'études spécifiques dans la mise en œuvre de tous les pans de nos politiques publiques. Insrites au cœur de nos modèles de décision de l'action publique, elles doivent plus que jamais rester le point d'équilibre de notre modèle républicain.**

Ouvrages généraux

- **Aristote**, *La Politique*, I. VI, ch. IX., Paris, Librairie philosophique de Ladrance, 3^e édition revue et corrigée, 1874.
- **Baudelot, Christian, Roger Establet et Jacques Malemort**, *La petite bourgeoisie en France*, Paris, Maspéro, 1974.
- **Blaufarb, Rafe**, *L'invention de la propriété privée : une autre histoire de la Révolution*, Paris, Éditions Champ Vallon, 2019.
- **Cassely, Jean-Laurent et Jérôme Fourquet**, *La France sous nos yeux*, Paris, Ed. du Seuil, 2021.
- **Iribarne, Philippe (d')**, *La Logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*, Média Diffusion, 2015.
- **Delpirou, Aurélien et Frédéric Gilli**, *50 cartes à voir avant d'aller voter*, Paris, Éditions Autrement, 2022.
- **Didry, Claude**, *Du louage d'ouvrage au contrat de travail, une autre histoire du salariat*, Le Droit ouvrier, 2019.
- **Duvoux, Nicolas**, *L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris, PUF, 2023.
- **Chauvel, Louis**, *La spirale du déclassement. Essai sur la société des illusions*, Paris, Média Diffusion, 2016.
- **Goux, Dominique et Éric Maurin**, *Les nouvelles classes moyennes*, Paris, Seuil, 2012.
- **Guizot, François**, *Histoire de la civilisation en Europe depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française*, Paris, Didier, 1846 (1828).
- **Landais, Camille, Thomas Piketty et Emmanuel Saez**, *Pour une révolution fiscale : Un impôt sur le revenu pour le 21^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2011.
- **Lévy, Maurice**, *Ouvrez les yeux*, Paris, Fayard, 2022.
- **Marchand, Olivier**, *Salariat et non-salariat dans une perspective historique*, Économie et statistique, vol. 319, n° 1, p. 3-11, 1998.
- **Mendras, Henri**, *La Seconde Révolution française*, Paris, Gallimard, 1988.

- **Moawad, Jad et Daniel Oesch**, *The Myth of the Middle Class Squeeze: Employment and Income by Class in Six Western Countries, 1980-2020*, Joint Research Centre, 2023.
- **Piketty, Thomas et Julia Cagé**, *Une histoire du conflit politique : élections et inégalités sociales en France, 1789-2022*, Paris, Seuil, 2023.
- **Quintane, Nathalie**, *Que faire des classes moyennes ?*, Paris, P.O.L. Éditeur, 2016.
- **Rosanvallon, Pierre**, *Les épreuves de la vie : comprendre autrement les Français*, Paris, Editions du Seuil, 2021.
- **Siblot, Yasmine, Marie Cartier, Isabelle Coutant et al.**, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2015.
- **Tocqueville, Alexis (de)**, *De la démocratie en Amérique*, Tome 2, Paris, GF-Flammarion, 1981 (1840).
- **Veblen, Thorstein**, *Théorie de la classe de loisir* (traduit de l'anglais), Gallimard, Paris, 1970 (1899).

Articles universitaires

- **Berhuet, Solen et Sandra Hoibian**, « Inflation : les classes moyennes à la peine. » *Crédoc Consommation et modes de vie*, n° 327, 2022.
- **Berstein, Serge**, « Les classes moyennes devant l'histoire. » *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1993, p. 3-12.
- **Bigot, Régis**, « Les classes moyennes sous pression ». *Consommation et modes de vie*, vol. 219, 2009.
- **Bigot, Régis et Simon Langlois**, « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France », *L'année sociologique*, vol. 61, n° 1, 2011, p. 21-46.
- **Bigot, Régis et al.**, « Les classes moyennes sont-elles perdantes ou gagnantes dans la redistribution socio-fiscale ? » *Cahier de recherche du Crédoc*, n° 297, 2012.

- **Bouayad-Agha Salima, Sébastien Ménard et Faouzi Sellem**, « Statut résidentiel et retour à l'emploi dans un modèle à agents hétérogènes : effet mobilité ou effet richesse ? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 1, 2010, p. 57-88.
- **Camus, Albert**, « Sur une philosophie de l'expression », *Poésie* 44, 1944.
- **Charle, Christophe**, « Les « classes moyennes » en France. Discours pluriel et histoire singulière (1870-2000) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. L, n° 4, oct.-déc. 2003.
- **Consales, Georges, Maryse Fesseau et Vladimir Passeron**, « La consommation des ménages depuis cinquante ans. » *Cinquante ans de consommation en France*, 2009, p. 13-31.
- **Hattie, John**, « *What doesn't work in education : the politics of distraction* » – Juin 2015 – p. 10-11.
- **Marchand, Olivier**, « Salarier et non-salarier dans une perspective historique », *Économie et statistique*, vol. 319, n° 1, 1998, p. 3-11.
- **Pech, Thierry**, « Deux cents ans de classes moyennes en France (1789-2010) », *L'Économie politique*, 2011/1 (n° 49), p. 69-97.
- **Schmoller, Gustav (von)**, « Was verstehen wir unter der Mittelstand ? », Göttingen, 1897.

Articles de presse

- **Albis, Hippolyte (d')**, « Pouvoir d'achat immobilier : verrons-nous enfin le bout du tunnel ? », *Les Echos*, 14/09/2023.
- **Béchu, Christophe**, Entretien dans *Hémicycle* Hors série « Routes et nouvelles mobilités », paru en octobre 2023.
- **Bouchet, Thaïs**, « Le phénomène des « bifurqueurs », ces diplômés de grandes écoles qui changent radicalement de voie », *Le Parisien*, 04/11/2023.
- **Damon, Julien**, « Les classes moyennes sont-elles désavantagées par l'État-providence ? », *Telos*, 24/05/2019.

- **Ficek, Isabelle**, « Gilets jaunes » : un an après, le malaise persistant de la « France discount », *Les Echos*, 15/11/2019.
- **Filoche, Gérard**, « Il n'y a pas de classe moyenne ni « des » classes moyennes », *Marianne*, 02/02/2012.
- **Fouquet, Claude**, « Le salaire des ouvriers et des employés a progressé plus vite que le SMIC cette année », *Les Echos*, 17/11/2019.
- **France Télévisions**, « Assurance habitation : des prix en hausse pour 2023 », 05/07/2023.
- **Galinier, Pascal**, « Une enquête révèle le coût élevé des études supérieures », *Le Monde*, 21/05/2018.
- **Joubin, Valentine**, « Comment vit-on avec 1 300, 2 800 ou 7 000 euros de revenus mensuels ? », *FranceInfo*, 05/02/2022.
- **Maliszewski, Catherine**, « La « premiumisation », stratégie payante des marques en quête de séduction », *L'Opinion*, 12/12/2014.
- **Raybaud, Alice**, « Les cours particuliers, un business en plein essor qui sert aussi à doper ses résultats sur Parcoursup », *Le Monde*, 26/12/2023.
- **Ruiz, Julie**, « Qu'est-ce que le « coin fiscal-social » dont parle Emmanuel Macron ? », *Le Figaro*, 16/05/2023.
- **Santolaria, Nicolas**, « Parentologie : Covid-19, réchauffement, terrorisme... « Tu seras soucieux, mon fils », *Le Monde*, 04/11/2020.

Sondages et statistiques institutionnelles

- Drees, Les familles monoparentales depuis 1990, 2015.
- État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n° 16.
- États généraux du logement de 2011.
- Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, « Tableau de suivi de la rénovation énergétique dans le secteur résidentiel », données du 01/08/2023.

- FFA, « L'assurance française, données clés 2022 », Rapport, 2022.
- Ministère de la transition écologique, « Les voitures des ménages modestes : moins nombreuses mais plus anciennes », Rapport, 2020.
- IFOP/ Observatoire France de SocioVision, Sondage, 2019.
- IFOP/ Observatoire France de SocioVision, Sondage, 2019.
- Insee, Les familles en 2020, 2021.
- Insee, Enquêtes emploi en continu.
- Insee, Données France Portrait Social Édition 2023.
- Insee, Salaires privés et salaires publics, 2021.
- Insee, Enquêtes Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018 et 2020-2021.
- IPSOS, Institut Montaigne, Le Monde, La Fondation Jean Jaurès Fractures françaises, 2023.
- OCDE, « Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse », Éditions OCDE, 2019.

Rapports et notes

- **Bellamy, Vanessa**, « 123 500 divorces en 2014 », *Insee première*, Juin 2016.
- **CAE**, « Quelle organisation pour le système scolaire ? », Note d'analyse, 2013.
- **Cusset, Pierre-Yves, Ana Gabriela Prada-Aranguren et Alain Trannoy**, « Les dépenses pré-engagées: près d'un tiers des dépenses des ménages en 2017. » *La note d'analyse de France Stratégie 4*, 2021, p. 1-12.
- **Cour des comptes**, « L'enseignement privé sous contrat », Rapport, 2023.
- **Cusset, Pierre-Yves, Alain Trannoy**, « Alimentation, logement, transport: sur qui l'inflation pèse-t-elle le plus? » *La note d'analyse de France Stratégie*, vol. 119, n° 4, 2023.
- **Damon, Julien**, « La classe moyenne et le logement », Fondapol, 2011.

- **Delance Pauline**, « 11 millions de personnes sont locataires d'un logement social », Insee première, 2018.
- **Dolls, Mathias et al.**, "Income and tax burden of the middle class in Europe", EconPol Forum. Vol. 24. No. 4. Munich: CESifo GmbH, 2023.
- **Fourquet, Jérôme, Marie Gariazzo et Samuel Jéquier**, *Classes moyennes en tension. Entre vie au rabais et aides publiques insuffisantes*, Fondation Jean Jaures, 2023.
- **France Stratégie**, « Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes », Rapport, 2023.
- **France Stratégie**, « La géographie de l'ascension sociale », Note d'analyse, 2015.
- **France Stratégie**, « Les incidences économiques de l'action pour le climat » – Jean Pisani-Ferry, Selma Mahfouz, Rapport, 2023.
- **France Stratégie**, « Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes », Rapport, octobre 2023.
- **Guillerm, Marine, Olivier Monso**, « Évolution de la mixité sociale des collègues », *Note d'Information*, n° 22.26, DEPP, 2022. <https://doi.org/10.48464/ni-22-26>
- **Hoibian, Sandra**, « Le mouvement des Gilets jaunes ou les limites d'un modèle de société », Crédoc, 2009.
- **Hoibian, Sandra**, « Le regard des Français sur les politiques familiales et sociales de la CNAF », Crédoc, mai 2023.
- **Institut ifo / EconPol Europe**, « la charge fiscale des classes moyennes en France correspond à la moyenne européenne », 2021.
- **Institut Montaigne**, « Logement : rebâtir nos ambitions », Note, 2022.
- **I4CE**, « La transition est-elle accessible à tous les ménages ? », Rapport, 2023.
- **Larseneur, Baptiste**, « École où concentrer nos efforts », 2023.
- **Leridon, Blanche**, « Corps intermédiaires : accords perdus de la démocratie ? », Institut Montaigne, 2023.
- **Marchand, Olivier**, « 50 ans de mutations de l'emploi ». *Insee première*, 2010.

- **Maurin, Louis et Valérie Schneider**, « Qui sont donc les classes moyennes ? », Observatoire des inégalités, 2014.
- **Puissat, Frédérique**, « Évolution et paupérisation d'une partie des Français », Rapport d'information n° 830 (2020-2021), déposé le 15 septembre 2021.
- **Sénat**, « Évolution et paupérisation d'une partie des Français », Rapport d'information n° 830, 2021.
- **Trannoy, Alain et Étienne Wasmer**, « La politique du logement locatif », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 10, 2013.

Discours et podcasts

- **Saint-Léon, Étienne Martin**, Discours prononcé au congrès international des classes moyennes à Liège, 1905.
- **Maurin, Éric**, *Qui sont les classes moyennes* [podcast], Radio France, 09/05/2023.

L'auteur de cette note remercie l'ensemble de l'équipe de l'Institut Montaigne ayant permis sa réalisation, notamment Polly Lefèvre et Martin Finet, ainsi que l'ensemble des personnes auditionnées ou consultées dans l'élaboration de ce travail :

- **Guillaume Caline**, directeur des enjeux publics et de l'opinion, Verian
- **Philippe Guérand**, Sier Constructeur
- **Pierre-Cyrille Hautcœur**, économiste, directeur d'étude à l'EHESS
- **Sandra Hoibian**, directrice générale du Crédoc
- **Baptiste Larseneur**, expert résident et responsable de projets Éducation, Institut Montaigne
- **Xavier Lièvre**, notaire associé, Conseil supérieur du notariat
- **Philippe Moati**, professeur agrégé d'économie, cofondateur de l'ObSoCo
- **Vincent Pavanello**, CEO du groupe ReT Conseil

L'Institut Montaigne vous propose de contribuer à la réflexion sur ces enjeux afin d'élaborer collégalement des propositions au service de l'intérêt général.




 Institut Montaigne
 59 rue La Boétie, 75008 Paris
 Tél. +33 (0)1 53 89 05 60
institutmontaigne.org

Imprimé en France
 Dépôt légal : janvier 2024
 ISSN : 1771-6756

ABB France	Conseil supérieur du notariat	Katalyse	Rivolier
AbbVie	Crédit Agricole	Kea & Partners	Roche
Accenture	D'Angelin & Co.Ltd	Kearney	Rokos Capital Management
Accuro	Dassault Systèmes	KPMG S.A.	Rothschild & Co
ADIT	De Pardieu Brocas	Kyndryl	RTE
Air Liquide	Maffei	La Banque Postale	Safran
Airbus	Deloitte	La Compagnie	Sanofi
Allen & Overy	ECL Group	Fruitière	SAP France
Allianz	Edenred	Linedata Services	Schneider Electric
Amazon	EDF	Lloyds Europe	ServiceNow
Amber Capital	EDHEC Business	L'Oréal	Servier
Amundi	School	Loxam	SGS
Antidox	Ekimetrics France	LVMH - Moët-Hennessy	SIER Constructeur
Antin Infrastructure Partners	Engie	- Louis Vuitton	SNCF
Archery Strategy Consulting	EQT	M.Charraire	SNCF Réseau
ArchiMed	ESL & Network	MACSF	Sodexo
Ardian	Ethique & Développement	Mazars	SPVIE
Arqus	Eurogroup Consulting	Média-Participations	SUEZ
AstraZeneca	FGS Global Europe	Mediobanca	Taste
August Debouzy	Fives	Mercer	Tecnet Participations
AXA	Getlink	Meridium	SARL
Bain & Company France	Gide Loyrette Nouel	Microsoft France	Teneo
Baker & McKenzie	Google	Mitsubishi France	The Boston Consulting Group
BearingPoint	Groupama	S.A.S	Tilder
Bessé	Groupe Bel	Moelis & Company	Tofane
BNP Paribas	Groupe M6	Morgan Stanley	TotalEnergies
Bolloré	Groupe Orange	Natixis	Unicancer
Bouygues	Hameur et Cie	Natural Grass	Veolia
Brousse Vergez	Henner	Naval Group	Verian
Brunswick	Hitachi Energy France	Nestlé	Verlingue
Capgemini	Howden France	OCIRP	VINCI
Capital Group	HSBC Continental Europe	ODDO BHF	Vivendi
CAREIT	Europe	Oliver Wyman	Wakam
Carrefour	IBM France	Ondra Partners	Wavestone
Casino	IFPASS	Onet	Wendel
Chubb	Incyte Biosciences	Optigestion	White & Case
CIS	France	Orano	Willis Towers Watson France
Cisco Systems France	Inkarn	PAI Partners	Zurich
Clariane	Institut Mérieux	Pelham Media	
Clifford Chance	International SOS	Pergamon	
Club Top 20	Interparfums	Publicis	
CNP Assurances	Intuitive Surgical	PwC France & Maghreb	
Cohen Amir-Aslani	Ionis Education Group	Raise	
Compagnie Plastic Omnium	iQo	RATP	
	ISRP	RELX Group	
	Jeantet Associés	Renault	
	Joit Capital	Rexel	
		Ricol Lasteyrie	

L'éternel sujet des « classes moyennes françaises » a fait son grand retour ces dernières années dans le débat public. Conséquence logique à la crise sociale des gilets jaunes et plus largement à la succession des crises économiques et financières du XXI^e siècle, le sort de ces « Français moyens » est de nouveau inscrit au cœur de l'agenda politique. Ils souffrent toutefois d'un mal bien plus intangible : celui de leur indéfinition. En effet, si « *mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde* », alors le flou historique enrobant le concept des classes moyennes ne peut que contribuer à l'inconsistance des discours politiques qui le brandissent en totem.

Les recherches économiques, sociologiques, politiques voire géographiques ont été nombreuses à tenter d'esquisser les contours pourtant insaisissables de cette « moyenne gélatineuse ». Aucune définition ne permet ainsi actuellement de représenter, de manière juste et consensuelle, la ou les « classes moyennes françaises ». Ni élite, ni ouvrière, ni bourgeoise, ni anarchiste, ni pauvre, ni riche, ce ventre mou de la France constitue depuis des siècles la population la plus attachée à notre idéal républicain.

Pourtant, un véritable malaise autour de leur possible délitement s'est progressivement enraciné dans le narratif français. Bien qu'impalpable, une partie de nos concitoyens travaillerait sans répit, sans passe-droit, ne comptant que sur notre modèle méritocratique pour s'en sortir voire obtenir une promotion sociale. Ces concitoyens ne bénéficieraient pourtant pas autant que les autres – plus précaires comme plus aisés – de l'action et des aides publiques, subiraient en permanence les nombreux effets de seuil fiscaux et ainsi de plein fouet les potentielles baisses de pouvoir d'achat. Guettés par un risque de déclassement social devenu immuable, ils seraient devenus les contributeurs nets d'un système et d'une société française qui ne les soutiendraient plus.

Qu'en est-il vraiment ? Quels sont les éléments qui pourraient définir ces Français des classes moyennes ? Plus encore, quels sont les moteurs et les freins de leurs ambitions et la manière dont ils conçoivent leur vie ?

10 €

ISSN : 1771-6756

NEJ2401-01